



Bulletin Municipal **2024**

Commune de
Vingelles
Saône-et-Loire

SOMMAIRE

| | | | |
|--|------|---|------|
| LE MOT DU MAIRE | p.03 | INTERCOMMUNALITE | p.29 |
| VIE COMMUNALE | p.04 | SIVOM DE CHAINTRÉ - VINZELLES - VARENNES-lès-MÂCON | |
| Le Conseil municipal | | MBA | |
| Commissions municipales | | ENFANCE ET JEUNESSE | p.31 |
| Les employés communaux | | Ecole Primaire Les vignes Feuries | |
| Budget 2024 | | Garderie et accueil de loisirs | |
| Centre de Première Intervention | | Restaurants scolaires | |
| des Sapeurs-Pompiers Varennes - Vinzelles | | Sou des écoles du RPI | |
| Hommage à Monsieur Antoine Berger | | Transport scolaire Collège - Lycée | |
| URBANISME | p.08 | Assistantes maternelles | |
| Les travaux (réalisations 2024 et projets 2025) | | INFOS PRATIQUES | p.40 |
| Aménagement de la rue des Foreys | | Nuisances sonores | |
| Fin de l'aménagement de la rue des Closailles | | Entretien des chemins | |
| Autres travaux | | Entretien des trottoirs | |
| Embellissement de la commune | | Déjections canines | |
| VIE LOCALE | p.13 | Elagage des haies et des arbres | |
| Cérémonie du 19 mars | | Brûlage | |
| Cérémonie du 8 mai | | Guide pratique - Documents administratifs | |
| Cérémonie du 14 juillet | | Aide aux démarches en ligne | |
| Cérémonie du 11 novembre | | Journée défense et citoyenneté | |
| Rencontres « Amitiés Vinzelloises » à Vinzelles 71 | | Mairie | |
| 1ère Soirée d'été avec « Orchestre Résonances » | | Enedis à mes côtés | |
| Festival Les Vendanges de l'Humour | | Site de la commune - Info site internet de la commune | |
| Association Rencontres & Loisirs | | Panneau Pocket | |
| FNACA | | Règles d'urbanisme | |
| La paroisse | | Les déclarations préalables | |
| Cave des Grands Crus Blancs | | Les permis accordés | |
| Les conscrits classe en 4 | | Location de la salle des fêtes | |
| Amicale Boules Vinzelles - Loché | | Agence Postale Communale | |
| Les voisins vigilants | | Déchetterie Communautaire | |
| ETAT CIVIL | p.26 | Histoire de Vinzelles | p.46 |
| Naissances | | Les pompiers de Vinzelles fêtent leurs 160 ans | |
| Mariages | | ENTREPRISES VINZELLOISES | p.48 |
| Parrainage Républicain | | Cartes de visite | |
| Décès | | CALENDRIER 2025 | p.49 |
| AIDE A LA PERSONNE | p.27 | LE REPAS DES AÎNÉS | p.50 |
| ADMR | | | |
| SSIAD | | | |

Le Mot du Maire

Chères vinzelloises, chers vinzellois,

La commune est la structure administrative la plus proche des citoyens, c'est aussi beaucoup plus que cela : une communauté représentée par ses élus qui en sont issus et sont à son écoute et service. Le maire, les adjoints, les conseillers sont guidés dans leurs décisions par le souci de l'intérêt commun. Ils règlent les affaires de la commune, choisissent de réaliser les investissements les plus utiles, s'attachent à embellir le cadre de vie, à apaiser les éventuelles tensions, à répondre aux demandes légitimes.

Rappelons que les dépenses sont réalisées en fonction des moyens disponibles ; c'est un bon exemple qui pourrait et devrait être suivi par ailleurs... Les recettes et dépenses de fonctionnement sont sensiblement stables et devraient le rester en 2025. Les investissements sont financés par l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, et les subventions lorsque les projets y sont éligibles.

Comme vous pouvez le constater nous investissons dans la poursuite des travaux de voirie, ils sont illustrés plus loin. Notons le soutien de notre communauté de communes

MBA qui nous alloue 148000 € de fonds de concours sur la mandature 2020-2026, ainsi que depuis 2022 une allocation de solidarité annuelle de 12000 €.

Nous sommes officiellement 747 habitants. Chaque adresse est entrée dans la BAN (Base Adresses Nationales), si anomalie signalez-le nous. Le grand projet pour 2025 est l'aménagement du parvis de la mairie destiné à mettre en valeur le beau bâtiment (1882) emblématique de la vie communale, de créer un espace désartificialisé propre à accueillir des animations et embellir cet espace du centre village. Le conseil y travaille depuis un an, ses choix finaux ont été présentés lors de la réunion publique de novembre.

Au nom de votre conseil municipal je vous souhaite de tout cœur une bonne et heureuse année 2025, que cette nouvelle année vous garde en bonne santé et vous apporte la joie et l'espérance.

Vive 2025, vive Vinzelles.
Le maire - Yves Andreux



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire



Yves ANDREUX

Né en 1945, Ingénieur, retraité de l'industrie.

Les Adjoints



Guy RANCHIN
1er adjoint

Né en 1951, ingénieur retraité.



Pascal LARGE
2e adjoint

Né en 1960, ingénieur territorial, retraité.



Yasminah LAMURE
3e adjointe

Née en 1983, guide œnotouristique.

Les Conseillers



Jean-Charles BRIDET

Né en 1977, chargé d'études en bâtiments.



Anne TRICO

Née en 1976, agent de maîtrise.



Nathalie LACOUR

Née en 1967, responsable comptable.



Étienne BILLARD

Né en 1987, artisan.



Fatma ARDA

Née en 1981, coordinatrice MSA.



Clémence GILBERT

Née en 1987, responsable de clientèle assurance.



Frédéric IAMETTI

Né en 1964, technicien de maintenance, président de l'amicale des sapeurs-pompiers.



Kévin JUILLARD

Né en 1994, viticulteur.



Valérie GRANGER

Née en 1981, masseur-kinésithérapeute.



Pierre COUTURIER

Né en 1987, agriculteur.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

| COMMISSIONS MUNICIPALES | PARTICIPANTS | ANIMATEURS |
|---------------------------------------|---|-------------------------------|
| TRAVAUX URBANISME | Guy Ranchin ; Pascal Large ; Jean-Charles Bridet ; Pierre Couturier ; Etienne Billard ; Anne Trico ; Valérie Granger. | Guy Ranchin & Pascal Large |
| AFFAIRES SCOLAIRES | Valérie Granger ; Anne Trico ; Clémence Gilibert. | Valérie Granger & Anne Trico |
| BUDGET | Guy Ranchin ; Valérie Granger ; Nathalie Lacour. | Guy Ranchin |
| AFFAIRES SOCIALES | Guy Ranchin ; Frédéric lametti ; Yasminah Lamure. | Yasminah Lamure |
| COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTS | Jean-Charles Bridet ; Yasminah Lamure ; Frédéric lametti ; Fatma Arda ; Clémence Gilibert ; Nathalie Lacour ; Anne Trico Bénévoles : Nicole Dargaud ; Nicole Ranchin. | Yasminah Lamure |
| SAPEURS-POMPIERS | Pascal Large ; Jean-Charles Bridet ; Frédéric lametti. | Frédéric lametti |
| EMBELLISSEMENT | Guy Ranchin ; Pascal Large ; Yasminah Lamure Bénévoles : Nicole Dargaud ; Serge Bernard ; Michel Girodet ; Patrick Delorme ; Patrice et Josette Moreau ; Gérard Gondy. | Guy Ranchin & Yasminah Lamure |

N.B : Le Maire appartient de plein droit à toutes les commissions et en est, de fait, le président. Il en délègue l'animation à un des membres en accord avec le Conseil.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



Lucie Mathieu
secrétaire de mairie



Nathalie Naudin
agence postale
communale ; adjoint administratif



Brigitte Fouillet
adjoint technique
territorial



Ludovic Delorme
adjoint technique territorial



Charles Méziat-Burdin
adjoint technique territorial

BUDGET /: RÉALISÉ 2023 - PRÉVISION 2024

| | | RECETTES | | |
|--------------------------------|--------------|----------------|----------------|--|
| FONCTIONNEMENT | | réalisé 2023 | prévi. 2024 | commentaires 2024 |
| remboursement | | 10 600 | 10 900 | |
| ventes | | 9 300 | 4 000 | |
| taxes habitation et foncière | | 401 400 | 418 000 | |
| allocation de compensation MBA | | 216 200 | 210 000 | 255 k€ - (SDIS, assain, garderie, urb) |
| solidarité MBA | | 11 900 | 12 000 | depuis 2022 |
| droits de mutation | | 21 500 | 17 000 | estimation |
| subventions d'exploitation | | 45 100 | 36 300 | dont fctva 1 100 (2023 : 13 800) |
| locations, fermages | | 27 900 | 30 700 | |
| | TOTAL | 743 900 | 738 900 | |
| INVESTISSEMENT | | réalisé 2023 | prévi. 2024 | |
| fctva | | 42 500 | 30 300 | |
| taxe d'aménagement | | 24 600 | 20 000 | estimation |
| subventions | | (155 900) | (115 200) | |
| - Départ Cense | | 34 000 | 11 200 | - Départ vidéo protection |
| - Départ City | | 5 000 | 5 000 | - Départ City |
| - DETR Cense | | 51 300 | 29 000 | - DETR Foreys |
| - ANS City | | 41 700 | 15 600 | - amendes de police |
| - fonds MBA | | 23 900 | 41 300 | - fonds MBA |
| | | | 13 100 | - DETR vidéo |
| | TOTAL | 223 000 | 165 500 | |
| TOTAL DES RECETTES | | 966 900 | 904 400 | |

| | | DEPENSES | | |
|------------------------------------|--------------|----------------|----------------|-----------------------|
| FONCTIONNEMENT | | réalisé 2023 | prév. 2024 | commentaires 2024 |
| achats | | 67 200 | 65 000 | |
| services extérieurs | | 64 200 | 62 000 | |
| autres services extérieurs | | 27 800 | 20 000 | |
| impôts et taxes | | 5 800 | 6 000 | |
| charges de personnel | | 170 800 | 185 000 | |
| impôts et taxes | | 82 200 | 82 500 | |
| autres charges de gestion courante | | 121 400 | 120 000 | dont 70 800 SIVOM |
| charges financières | | 10 500 | 8 000 | intérêts des emprunts |
| charges exceptionnelles | | 0 | 0 | |
| | TOTAL | 549 900 | 548 500 | |

| INVESTISSEMENT | | réalisé 2023 | prév. 2024 | | |
|---------------------------|--------------|------------------|----------------|------------------------------|----------------|
| non individualisées | | 34 000 | 14 000 | Closailles | 77 000 |
| emprunts (capital) | | 73 900 | 77 000 | Foreys | 86 000 |
| voirie | | 219 200 | 308 000 | vidéo protection | 45 000 |
| bâtiments, études | | 13 300 | 30 000 | Cadots | 20 000 |
| city-stade | | 99 600 | | S desF rideaux, peinture | 10 000 |
| tennis | | 36 600 | | PAV Buchardières | 30 000 |
| | | | | cimetière (colomb., 5 caves) | 16 000 |
| | TOTAL | 476 600 | 429 000 | Dame haut, cimetière Loché | 19 000 |
| TOTAL DES DEPENSES | | 1 026 500 | 977 500 | longueur voiries | 5 000 |
| | | | | total TTC | 308 000 |

| | | RESULTAT | |
|--------------------------------|--|----------------|----------------|
| RESULTAT EXERCICE | | -59 600 | -73 100 |
| EXCEDENT REPORTE | | 272 000 | 342 600 |
| vente immeuble | | 130 200 | |
| EXCEDENT FIN D'EXERCICE | | 342 600 | 269 500 |

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS DE VARENNES-VINZELLES

Cette année 2024, le CPI de Varennes-Vinzelles a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle recrue, Jérémy Néron. Mais, malgré cette arrivée, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour compléter notre effectif.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

-Jérôme Jacquet au 07 70 16 56 94

-Romuald Augoyard au 06 72 44 98 61

-Frédéric lametti au 06 82 68 76 09

Nous avons également un nouveau chef de corps. Jérôme Jacquet a succédé à Frédéric lametti. Cette passation de pouvoir a été officialisée lors de la rencontre avec le capitaine du SDIS de Mâcon, M. Romain Conte le 10 avril 2024 en mairie de Varennes. Au cours de l'année écoulée, le centre de premiers secours de Varennes-Vinzelles a assuré 42 interventions.

Depuis plusieurs années, nous constatons une nette augmentation du nombre de nids de frelons asiatiques. Pour toute intervention n'hésitez pas à contacter les pompiers ou la mairie. Tout au long de l'année, l'équipe du CPI de Varennes-Vinzelles s'efforce dans la mesure du possible de répondre aux appels d'urgence pendant les week-ends et les nuits.

A Varennes : Jérôme Jacquet ; Romuald Augoyard ; Christophe Fouilland ; Jean-Claude-Trognot ; Alexandre Ferrand et Jérémy Nérou.

A Vinzelles : Sébastien Martinot et Frédéric lametti.

Les membres du CPI vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025.

Jérôme Jacquet
Chef de corps



HOMMAGE À MONSIEUR ANTOINE BERGER

M. Antoine BERGER nous a quittés le 2 février 2024, à l'âge de 92 ans, il était notre doyen.

Instituteur à Vinzelles de 1956 à 1986, M. Berger a enseigné à près de 400 jeunes du village. Les vinzellois de plus de 50 ans lui doivent leur éducation scolaire primaire, ils s'en souviennent avec reconnaissance et émotion.

C'était aussi le moment où, en plus de l'apprentissage des savoirs, l'école dispensait des leçons d'éducation civique.

M. Berger apportait une attention particulière, et de l'enthousiasme aux activités sportives.

Il était un animateur proche des enfants, disponible et dévoué pour participer à toutes les manifestations festives et de loisirs organisées à Vinzelles.

Durant cette même période, M. Berger a fait fonction de secrétaire de mairie, auprès de 5 maires successifs.

M. Berger avait une connaissance de tout ce qui fait l'âme d'un village : son histoire, ses habitants, chaque chemin et parcelle du territoire. Avec sa famille il a longtemps habité dans le logement de la mairie, il ne pouvait pas être plus au cœur de la vie communale.

Le Maire



LES TRAVAUX (RÉALISATIONS ET PROJETS 2025)

En 2024, nous avons mené à bien la 1ère tranche du projet de vidéo protection. **3 caméras** ont été installées sur les bâtiments et équipements publics (mairie /école, église, parking de la Cense et terrains de jeux).

Les images sont stockées pendant 15 jours et visionnables par les personnes autorisées dans une salle en mairie spécifiquement dédiée à cet effet.

- Coût total de l'opération 37 326 € HT pour laquelle nous avons obtenu des subventions (DETR et département) à hauteur de 24 262 € soit 65 %.



Salle de visionnage



Mairie



Église



Parking



Mairie



Église



Parking

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES FOREYS

Redéfinition des limites de la voirie communale, réalisation d'un cheminement partagé « piétons-vélos » dans la continuité de celui réalisé en 2023 route de Juliéna et réfection complète de la chaussée.

- Coût des travaux 82 005 € HT pour lesquels nous avons obtenu 49 301 € de subventions (DETR et amendes de police).



Rue des Foreys



Rue des Foreys



Rue des Foreys



Rue des Foreys



Rue des Foreys



Rue des Foreys

FIN DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES CLOSAILLES.

Après l'enfouissement des réseaux électriques et télécom en 2023, MBA a amélioré le réseau d'eau pluviale. Quelques branchements de particuliers (électricité et eaux) ont été réalisés avant la réalisation de l'enrobé.



Rue des Closailles



Rue des Closailles



Rue des Closailles



Rue des Closailles



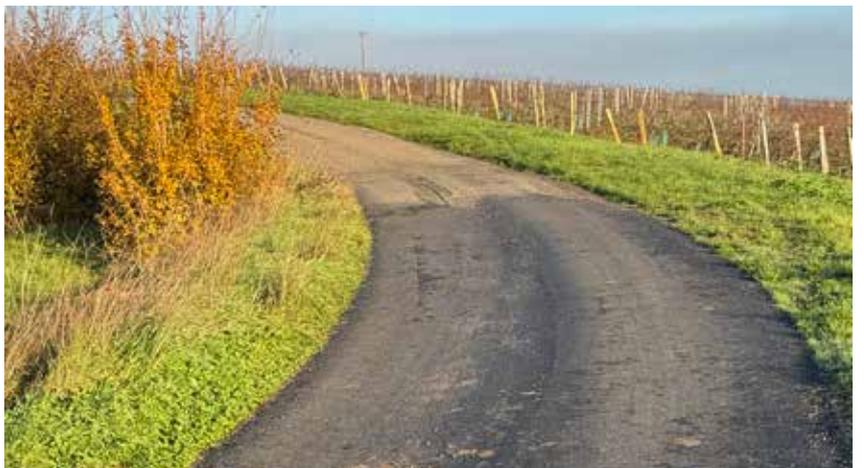
Chemin du cimetière

Autres travaux

En cours, réfection des chaussées (reprofilage et enduits) rue du Cimetière et en partie basse du haut du Chemin de la Dame. Pour des raisons de bonne exécution, les enduits seront réalisés au beau temps.

• Coût total : 19 313 € TTC

Concernant la partie « Chemin de la Dame », la moitié du coût sera prise en charge par la ville de Mâcon.



Chemin du cimetière

AUTRES TRAVAUX

Aménagement du cimetière : construction d'un nouveau colombarium et de cinq cavurnes pour un montant total de 15 756 € TTC



Cavurnes



Colombarium

Autres travaux

Aménagement d'un cheminement cyclable rue des Cadots en cofinancement avec la commune de Chaintré.

- Coût à la charge de Vinzelles : 19 760 € TTC



Rue des Cadots



Rue des Cadots

Réalisés par les employés municipaux

- Busage des fossés: Rue des Quarts et rue de Paradis
- Aménagement de cellules de stockage des matériaux sur le site du local technique



Local technique

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Fleurissement

Tous les bénévoles du « comité de fleurissement » ont répondu présents pour participer dans la bonne humeur à la traditionnelle séance des plantations de printemps. Encore merci à eux pour leur implication ainsi que pour leur contribution régulière à l'entretien des massifs.



Embellissement de la commune



Embellissement de la commune

Dans le cadre de l'amélioration permanente des espaces verts de la commune, les employés municipaux ont terminé l'aménagement des abords du city-stade et ont réalisé le massif de la « pointe rue de Sency/rue des Sources ».



Massif rue de Sency/rue des Sources



Abords du city stade

PROJETS 2025

- Le projet principal de l'année 2025 consistera en la restructuration du parvis de la mairie et de l'espace d'accueil de l'école. L'espace sera largement végétalisé ce qui permettra une importante désimperméabilisation du sol et ainsi une meilleure gestion des eaux pluviales. Le projet, dans sa forme actuelle, a été présenté lors de la réunion publique de novembre et reste visionnable dans le hall d'accueil de la mairie. N'hésitez pas à venir le consulter !
- Remplacement de la chaudière à gaz par un modèle plus performant et surtout permettant un pilotage plus fin et plus aisé. Cette opération devrait générer de substantielles économies d'énergie.

Guy Ranchin

CÉRÉMONIE DU 19 MARS



Vie locale

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



14 JUILLET

La fête nationale a été célébrée devant la mairie, bâtiment communal emblématique de la République. Le vin d'honneur s'est tenu sous le soleil. Une centaine de convives a poursuivi ce moment de convivialité autour d'une paëlla servie à la salle des fêtes. Une tradition maintenant bien établie.

Le maire



11 NOVEMBRE



RENCONTRES « AMITIÉS VINZELLOISES » À VINZELLES 71



Les «Amitiés Vinzelloises» qui réunissent les «Vinzelles» de Saône-et-Loire et du Puy-de-Dôme sont rattachées à l'association Rencontres et Loisirs.

Nous avons eu le plaisir de recevoir nos amis puydinois

le samedi 15 juin.

Accueil à la salle des fêtes avec café et viennoiseries, emplettes à la cave des Grands Crus Blancs, présentation de nos équipements sportifs, départ pour Romanèche-Thorins.

Nous avons choisi de leur faire découvrir le Beaujolais par la visite du **Hameau Duboeuf**.

Après un excellent déjeuner au restaurant du site, nous sommes quittés avec regret, tard dans l'après-midi. La prochaine rencontre, en Auvergne, est fixée au samedi 26 avril 2025 (date à confirmer).

Yasminah Lamure



1^{ÈRE} SOIRÉE D'ÉTÉ. MERCREDI 19 JUIN 2024



« Résonances » nous a fait l'amitié de revenir dans notre beau village pour inaugurer l'été par un concert joyeux de musique enlevée ! Une soirée conviviale proposée par l'association « Rencontres et Loisirs » et sa représentante Nicole Dargaud. A l'issue du concert, le verre de l'amitié a été offert aux musiciens et spectateurs venus nombreux écouter et ressentir en direct les vibrations de la musique vivante symphonique. Le soleil ayant décliné l'invitation, la météo a tenu en haleine les organisateurs jusqu'à la dernière minute.

La pluie battante de l'après-midi a eu raison de lieu. Le parvis de la mairie étant complètement détrempé, le concert s'est déroulé finalement dans notre magnifique salle des fêtes. Sous la baguette de la cheffe Corinne Montantème, l'orchestre a délivré un programme varié, notamment de musiques de films avec un hommage à Henry Mancini (la panthère rose) suivi de Lawrence d'Arabie, Aladin, Lord of the Dance et ses rythmes celtiques irlandais.

Valérie Granger

FESTIVAL LES "VENDANGES DE L'HUMOUR" À VINZELLES POUR LA 3^{ÈME} ANNÉE.

27^{ème} édition ; 11 spectacles d'humour sous toutes ses formes, du 8 au 23 novembre dans le mâconnais.

Débutants et artistes notoires se côtoient.

A Vinzelles ce fut **Philippe ROCHE**, avec son spectacle : «Et Dieu créa ... la voix.»

Philippe ROCHE peut tout dire et chanter avec sa voix. Ses imitations vocales d'artistes connus sont pleines d'humour, d'émotion et de bienveillance. Mais aussi des moments qui n'appartiennent qu'à lui, chacun est une surprise. Un spectacle rare, tout public. Deux heures de rire plein de fraîcheur.

Et pour conclure des excellents Pouilly Loché et Vinzelles offerts par l'Union des Producteurs, merci à eux.

Recommandation aux vinzellois : ne manquez pas le prochain spectacle en novembre 2025.



YL

ASSOCIATION RENCONTRES ET LOISIRS

Avec 128 participants pour la saison 2023-2024, nous sommes heureux que notre association rassemble toutes les générations de la population vinzelloise : les petits avec la danse rythmique de Delphine, suivis par les enfants du primaire et les collégiens, les trentenaires aux quinquas à la zum'dance avec Élène, les moins jeunes à la gymnastique avec Isabelle et les fidèles des rencontres du mardi.

A la rentrée d'octobre 2024, nous atteignons 179 inscrits, trois nouvelles activités ayant vu le jour : le stretching avec Elène, le renforcement musculaire avec Isabelle et le rock et danses de salon avec Dominique. Grand merci à tous ces participants qui font vivre notre commune ainsi qu'à nos animatrices et animateur pour leur bienveillance et leur dynamisme.

PATCHWORK

Activité bimensuelle le lundi de 14 à 17h00
Inscription gratuite



RENCONTRES DU MARDI

(jeu de société : cartes, scrabble, rummikub)

Activité tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 14 à 18h00

Tarif : 30 €/an



INFORMATIQUE

(débutants et personnes déjà expérimentées)

Activité hebdomadaire le mardi matin, au 1^{er} étage du bâtiment de l'agence postale

2 groupes constitués : 9h/10h30 et 10h30/12h

Animateur : Jean-Claude Froment

Tarif annuel : 50 €/an



Vie Locale

GYMNASTIQUE (entretien, remise en forme)

Activité hebdomadaire le vendredi de 9h45 à 10h45

Animatrice : Isabelle Froissart

Tarif annuel : 140 €/an

et

RENFORCEMENT MUSCULAIRE / CROSS TRAINING

Activité hebdomadaire le lundi de 19 à 20h

Tarif annuel : 140 €/an



DANSE FITNESS - ZUM'DANCE

Activité hebdomadaire le mercredi de 19h30 à 20h30

Animatrice : Elene Gogoberidze

Tarif annuel : 140 €/an

et

STRETCHING / SOUPLASSE et MOBILITE

Activité hebdomadaire le mercredi de 18h30 à 19h30

Tarif annuel : 140 €/an



Pour toutes les activités, vous pourrez participer à deux cours gratuits de découverte avant de vous engager pour l'année (règlement annuel 1 fois au nom de l'Association Rencontres et Loisirs à Vinzelles)

Pour tout renseignement relatif aux activités et à l'association appelez le 06 81 93 94 63

Vous pouvez aussi consulter : le site de vinzelles71.fr facebook ou panneau pocket

ROCK et DANSES DE SALON

Activité hebdomadaire le lundi de 20h30 à 21h30

Animateur : Dominique Patuel

Tarif annuel : 150 €/an



DANSE RYTHMIQUE

Activité hebdomadaire

5 cours proposés :

-Grands (primaires CM)

mardi soir de 17h à 18h

-Petits (maternelles)

mardi soir de 18h à 18h45

-Moyens (primaires CP/CE)

mardi soir de 18h45 à 19h45

-Adultes

mardi soir de 19h45 à 20h45

-Collégiens Adolescents

mercredi soir de 17h15 à 18h15

Animatrice : Delphine Fouillet

Tarif annuel : 140 €/an - 70 € pour maternelles et primaires

...sans oublier le gala de danse du 14 juin 2024...



Le gala de fin d'année des élèves de danse rythmique et zumba s'est déroulé devant près de 200 personnes à la salle des fêtes. Des tutus des bout'choux de maternelle aux costumes chatoyants des ados et à l'énergie débordante des danseuses de zumba, le public a été enthousiasmé par l'élégance du spectacle et l'extrême concentration des exécutantes. Elène et Delphine, les animatrices, ont été ovationnées par un public qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Devant un tel succès, elles se préparent déjà pour un nouveau spectacle tout aussi abouti en juin 2025. Elles comptent sur vous tous pour les accompagner.



FNACA

COMITE CANTONAL MACON SUD

Fuissé - Loché - Solutré - Varennes - Vinzelles

1er novembre 1954

La Toussaint Rouge, premier acte de la guerre en Algérie.

Il y a soixante-dix ans, les départements français d'Afrique du Nord (Alger, Oran et Constantine) voyaient les premiers actes de terrorisme. Ces attentats meurtriers revendiqués par le Front de Libération Nationale furent le point de départ d'une nouvelle guerre, après la défaite en Indochine.

A cette époque, j'avais 18 ans et peu soucieux des évènements extérieurs, comme mes camarades du village ! Malgré un dispositif des forces de l'ordre, la rébellion n'a pas été matée. Ces opérations meurtrières prirent le nom de Guerre. A vingt ans nous étions appelés sous les drapeaux pour un service militaire qui devait durer 18 mois, sans bien savoir que nous étions la troisième génération à partir au feu. Un million et demi d'appelés ont traversé la Méditerranée, avec un service militaire qui a été prolongé de 10 à 12 mois.

Aujourd'hui, les Anciens Combattants que nous sommes refusent d'être des hommes du passé. Si nous assistons aux différentes cérémonies patriotiques, c'est pour pérenniser le devoir de mémoire et maintenir le souvenir de tous nos soldats morts pour notre liberté. Notre devoir est aussi de nous tourner vers une jeunesse, leur demander d'être les bâtisseurs d'une paix à construire chaque jour en ne laissant jamais les esprits s'habituer à la guerre.

Notre Comité local Fnaca Mâcon Sud s'est réuni en octobre pour notre assemblée générale. L'âge et les problèmes de santé ont éclairci les rangs. Nous étions une quinzaine

d'adhérents pour poursuivre nos activités en 2025. Merci à Monsieur le maire d'être présent et de nous recevoir dans la salle des fêtes.

En 2024 nous avons participé aux différentes cérémonies commémoratives du 19 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre. Egalement le 31 août à Vinzelles et Varennes. Compliments à Daniel Ségard porte-drapeau, toujours fidèle à chaque manifestation.

Le nombre restreint des adhérents ne nous permet plus d'organiser des sorties récréatives mais nous maintenons le repas annuel qui entretient le lien amical et fraternel.

Robert Perrin Vice-président et trésorier a demandé d'être remplacé pour raison de santé.

Election du bureau :

Président : Michel Moreau

Vice -président : Gabriel Lardant

Trésorier : Gabriel Lardant

Secrétaire : André Trognot

Responsable auprès des veuves du secteur 1

Yvonne Dedianne

BONNE ANNEE 2025

Tous mes vœux pour la paix dans ce monde, la santé et le bonheur pour vous et vos familles

Le président,
Michel Moreau



UNE ÉGLISE DU DOUZIÈME SIÈCLE

L'église romane de notre village appartient au patrimoine culturel de la commune. Son inscription à l'association « Pastorale du Tourisme et des Loisirs 71 » est présentée ainsi : « Vinzelles faisait partie du diocèse de Mâcon aujourd'hui disparu et devenu diocèse d'Autun, Chalon et Mâcon. » L'église de Vinzelles dédiée à Saint Georges, est orientée, c'est à dire son chœur est tourné vers l'est (l'orient).

Elle date de la fin du XIe siècle ou du tout début du XIIe. Elle est de style roman avec des murs épais et des ouvertures très étroites, fortement ébrasées à l'intérieur, les vitraux affleurant presque à l'extérieur. La construction est très sobre. Vers 1860, l'auvent qui précédait le portail roman a été démoli. A la même époque l'ancienne peinture murale du chœur a été repeinte. Le clocher a été restauré en 1923 et une statue de la Vierge a été placée au-dessus de l'abside.

Devant l'église, (ouest) une croix datée de 1816 porte sur son socle la mention « UN DIEU - UN MOMENT - UNE ÉTERNITÉ » Cette croix fut d'abord érigée côté est mais en 1922, lors de la construction du monument aux morts elle fut réinstallée plus haut côté ouest.

Bienvenue, Monsieur l'abbé Darmet

L'abbé Philippe Comby, qui célébrait la messe selon le rite romain issu du Concile de Trente chaque dimanche à l'église a été appelé à de nouvelles fonctions par ses supérieurs de la Fraternité Saint-Pierre

L'abbé Clément Darmet lui succède dans son ministère et assure depuis quelques mois les célébrations dominicales. L'ensemble de la paroisse de Notre-Dame des Vignes lui souhaite la bienvenue.

L'église de Vinzelles, rattachée à la grande Paroisse Notre Dame des Vignes a accueilli au cours de l'année des familles pour des célébrations, baptêmes, mariages et funérailles. Pierre Dhaussy curé, Osvaldo GALI vicaire sont à votre disposition à la Maison Paroissiale située à La Chapelle de Guinchay 97 rue Jules Chauvet cidex 204 - Téléphone : 03 85 36 72 03 _ Un panneau d'affichage installé à l'entrée de l'église donne les horaires de messe et des différentes activités de la paroisse.

Bonnes fêtes de Noël et une heureuse année 2025

M.M.



CAVE DES GRANDS CRUS BLANCS

2024...

La Cave des Grands Crus Blancs a soufflé ses 95 bougies, entourée de son Président, son Conseil d'Administration, ses coopérateurs, ses employés et ses clients.

A cette occasion les viticulteurs et l'équipe technique de vinification de la cave ont travaillé sur une nouvelle cuvée « l'Oevation ».

Ce Pouilly-Vinzelles est élevé dans une cuve de forme ovoïde en béton. Cet « œuf » permet une remise en suspension des lies avec délicatesse et souplesse, ce qui apporte finesse, élégance et sublime notre terroir.

Idéal pour accompagner vos repas de fête.

De bonnes nouvelles aussi concernant nos appellations POUILLY-VINZELLES et POUILLY-LOCHE, ces dernières ont vu leurs climats « Les Quarts » pour Pouilly-Vinzelles et « Les Mûres » pour Pouilly-Loché classés en Premier Cru à partir du millésime 2024 disponible à la vente fin 2025.

Venez nombreux à la boutique découvrir nos appellations qui ne cessent d'évoluer. C'est avec plaisir que nous vous les ferons déguster. Ainsi vous aurez le choix pour accompagner vos repas de fêtes et tous vos évènements.

Nous souhaitons une belle année 2025 à tous les Vinzellois.

**GOYAT Richard,
le Président.**



CONSCRITS CLASSE EN 4

Après plus de quatre années d'interruption, une belle équipe de personnes motivées et mobilisées, mélangeant les habitants de Varennes, Vinzelles et Loché, a su relancer la traditionnelle fête des conscrits. Quelques personnes de la classe en 3 se sont jointes au groupe. En quelques mois seulement, une association a été créée. Frédéric IAMETTI, Gaëlle BESSON et Sandrine CHABANON ont respectivement été élus aux postes de président, trésorière et secrétaire.

Les dimanches 21 juillet, 1er septembre et 8 septembre, nous avons effectué des ventes de brioches en allant sonner aux portes des villageois des 3 communes : 620 brioches ont été distribuées et appréciées par les habitants. Un grand merci à la boulangerie Maison Braillon de Varennes pour leur fabrication. Ces ventes nous ont permis d'organiser notre journée des conscrits du samedi 5 octobre 2024.



Cette journée du 5 Octobre 2024 a commencé par le dépôt d'une gerbe au monument de Varennes à 9h30, puis à 10h départ du défilé de Vinzelles derrière la troupe de musiciens de l'Union Musicale des 3 Bagé Dommartin. Nous avons fabriqué pour l'occasion un magnifique char en rapport avec les Jeux Olympiques. Une délégation de 2CV fermait le défilé.

Pendant une bonne heure et demi, nous avons déambulé en musique dans les rues, saluant, les villageois en déposant également une gerbe au monument à Vinzelles et à Loché. Notre défilé s'est terminé à la cave coopérative de Vinzelles à midi pour le traditionnel vin d'honneur des conscrits (vin offert par la cave coopérative) et une séance photo. 45 conscrits rassemblant toutes les décades de 0 à 80 ans ont posé devant Erik-Photography.



Vie Locale

Pour conclure cette journée festive, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes de Vinzelles à 14 heures pour déguster un excellent repas préparé par Mille & Une Saveurs. Cette journée a été appréciée par plus de 110 convives et par les 10 ans qui nous ont rejoints à 19 heures pour le dessert. La journée a été animée par le DJ Divilight.



Vie locale

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus, aidés et accueillis pendant les tournées de vente de brioches. Un grand merci également à nos maires pour leur précieux soutien. A très vite pour de nouvelles aventures, nous n'attendons pas 10 ans pour se revoir ! Bravo à nous tous et

Atchic Atchic Atchic Aïe Aïe Aïe !

Vive la 4 !

Gaëlle Besson



AMICALE BOULES VINZELLES-LOCHÉ

COMPTE RENDU DE L'ANNEE BOULISTE 2024 !

Les entrainements des jeudis après-midi ont été perturbés par une météo souvent pluvieuse. Cependant certains jeudis, le temps nous a permis de nous retrouver sur les jeux pour disputer quelques parties. On rappelle que les jeux de boules lyonnaises sont ouverts aussi bien aux licenciés qu'aux non licenciés.

Le premier samedi du mois de mars, la soirée dansante a connu un énorme succès. Nous serions ravis de vous retrouver à nouveau pour l'édition 2025. Au mois d'avril, la société de Vinzelles a participé aux A.S. du secteur 4. Un grand nombre de participants mais malheureusement pour cette fois pas beaucoup de résultats. Cette année nous avons en charge l'organisation des éliminatoires quadrettes du secteur 4.

Malheureusement la pluie nous a empêchés de jouer sur les jeux de Vinzelles. Néanmoins nous avons eu l'autorisation d'utiliser le boulodrome de Mâcon. Grâce à l'aide des bénévoles pour la mise en place, le service et surtout le rangement, le repas a été servi à la salle des fêtes de Vinzelles.

Un grand merci à toutes les personnes boulistes et non boulistes qui ont donné de leur temps.

Mercredi 12 juin s'est déroulé le traditionnel concours amical vétérans (challenge R. Guérin). 22 quadrettes se sont affrontées avec en prime un beau soleil. Chacun a pu apprécier le repas servi à la salle des fêtes. C'est l'équipe Antoine De Sousa qui a terminé première devant l'équipe Alvès de la Roche Vineuse.

Samedi 20 juillet le challenge « Lassarat » regroupant 20 doublettes a connu sa traditionnelle ambiance conviviale.

Lundi 5 août ce fut au tour du challenge de la « Cave Coop » d'accueillir une vingtaine de doublettes et de bénéficier d'une très belle journée.

En septembre un concours en tête à tête réservé aux licenciés s'est tenu sur plusieurs jeudis.

En cette année 2024, le nombre de licenciés est resté stable (30) et aucun changement n'est intervenu au bureau de l'amicale.

Bonne année 2025 à toutes et à tous, dans la paix et la bonne humeur.

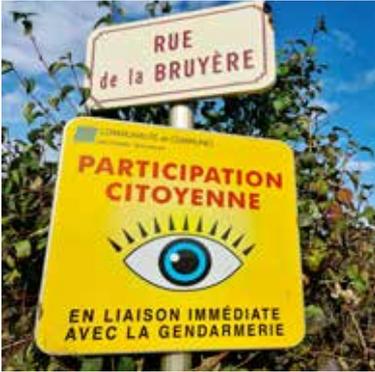
Patrice Moreau



CALENDRIER DES CONCOURS ANNÉE 2025

- **Samedi 1 mars Repas Dansant**
(pour participer à la soirée carte en vente auprès des boulistes)
- **Dimanche 18 mai concours de boules**
- **Mercredi 25 juin 9h Concours Vétérans**
(challenge R. Guérin amical en quadrettes)
- **Samedi 19 juillet 14h**
(challenge Lassarat concours amical en doublettes).
- **Lundi 4 août 8h**
(challenge de la Cave Coop en doublettes 3^{ème} et 4^{ème} + national).

LES VOISINS VIGILANTS



| Personne référente | Adresse | Secteur |
|---------------------------|---|---|
| Guy RANCHIN | 84, rue de la Bruyère Tél. : 06 11 42 75 62 Email : guy.ranchin@orange.fr | Référent Mairie |
| Bernard BOURDON | 1407, route des Galopières Tél : 06 47 69 56 84 Email : bernard.renee.bourdon@orange.fr | Référent Centralisateur |
| Michel GIRODET | 268, rue des Buchardières Tél : 06 85 99 26 13 Email : danielle.girodet@orange.fr | Rue des Buchardières Rue des Pétaux Rue du Château. |
| Robert AJALBERT | 105, rue de Malpertuis Tél : 06 74 18 99 93 Email : robert.ajalbert@wanadoo.fr | Rue de Malpertuis Rue des Guillots Route des Galopières. |
| Jacques TRANCHAND | 30, rue de la Calatière Tél : 06 75 38 58 66 Email : jacquetranchand@orange.fr | Référent Centralisateur suppléant Rue des Quarts Rue du Bourg. |
| François VUILLAUME | 86, rue de la Calatière Tél : 06 77 09 54 34 Email : francois.vuillaume5@wanadoo.fr | Rue de la Calatière. |
| Patrice MOREAU | 187, rue de Sency Tél : 07 81 78 10 69 Email : moreau.andrepatrice@neuf.fr | Rue de Sency - Chemin de la Dame Rue des Morandes - Rue des Sources. |
| Serge BERNARD | 135, rue de la Cadole Tél : 06 47 94 84 45 Email : chantal.deshenri@wanadoo.fr | Rue de la Cadole Rue du Paradis. |
| Martine MULLIERE | 144, rue des Prés longs Tél : 06 98 64 00 56 Email : martinem71@yahoo.fr | Rue des Prés longs Rue de la Bruyère Rue des Foreys. |
| Brigitte BERTRAND | 154, rue du pré du Breuil Tél : 06 26 92 14 23 Email : jean_jacques.bertrand@bbox.fr | Rue du pré du Breuil Rue de Banand Rue de Méziat. |
| Yves ANDREUX | 79, rue de l'Eglise Tél : 06 77 95 42 45 Email : yves.andreux@wanadoo.fr | Rue de l'Eglise Rue aux Bourgeois Rue des Verchères. |

NAISSANCES



Kara BADEY

Le 30 janvier 2024

Évie BADEY

Le 30 janvier 2024

Apolline DESPLANCHE

Le 10 avril 2024

Noé FERNOUX MANIFACIER

Le 23 juin 2024

Thèssa COMPAROT

Le 29 juin 2024

MARIAGES



Christophe GERAUD & Sandrine MENDOZA

Le 04 janvier 2024

Rémi LE NADAN & Florence TOURRETTE

Le 16 mars 2024

Laurent DARDOULLIET & Nelly PEULET

Le 29 juin 2024

Alexis JUSTIN & Pauline ALVES DA COSTA

Le 21 septembre 2024

Alexandre VIEILLARD & Mylène DEGAND

Le 14 décembre 2024

PACS



Éric LOURET & Marion REVOYRE

Le 28 février 2024

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN



Léo VIEILLARD

Le 14 décembre 2024

DÉCÈS



Marc-Antoine SASSI

59 ans

Le 20 janvier 2024

Max TRANCHAND

81 ans

Le 29 janvier 2024

Antoine BERGER

92 ans

Le 02 février 2024



Aimée CINIER épouse BABAD

86 ans

Le 15 février 2024

Philiberte CHARDON

veuve FOUILLET

94 ans

Le 17 février 2024

Lucien LEFEBVRE

88 ans

Le 22 mars 2024

Joanny BABAD

88 ans

Le 31 mars 2024

Lucia MAMILO épouse AGUDO

79 ans

Le 04 avril 2024

Marcelle PERRARD veuve TRIPOZ

94 ans

Le 06 mai 2024

Jean MARTIN

89 ans

Le 13 mai 2024

Maryvonne GELET

78 ans

Le 28 juin 2024

Jeannette MOREAU

veuve MALNOY

85 ans

Le 29 juillet 2024

Roland CHARMEAU

68 ans

Le 06 août 2024

Heinz KRÄMER

94 ans

Le 27 septembre 2024

Michel VASSAL

63 ans

Le 3 décembre 2024

SSIAD LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) du Mâconnais Sud est une association adhérente à la fédération ADMR de Saône et Loire. Le SSIAD, dont le secteur d'intervention s'étend sur 28 communes de Romanèche-Thorins à Igé a une capacité autorisée de 46 places.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, notre équipe d'aides-soignants(es) et d'infirmier(ères) diplômé(e)s d'État, assure des soins coordonnés et adaptés, 7 jours/7 sur prescription médicale.

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat étroit avec les services d'aides à domicile et cabinets infirmiers du secteur et en coordination avec d'autres acteurs locaux (hôpitaux, médecins, DAC71, MLA, centre SLA, ...). Le SSIAD est également inscrit dans la formation des futurs professionnels et collabore avec les IFSI, IFAS, MFR et Lycées Professionnels.

VOUS VOULEZ INTÉGRER UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET SOUHAITEZ APPORTER VOTRE AIDE AUX PERSONNES QUI EN ONT LE PLUS BESOIN ?

Le SSIAD recrute des intervenants titulaires du DEAS ou DEAES et met à disposition un véhicule de service et un téléphone professionnel.

Contact pour plus de renseignements ou pour postuler :

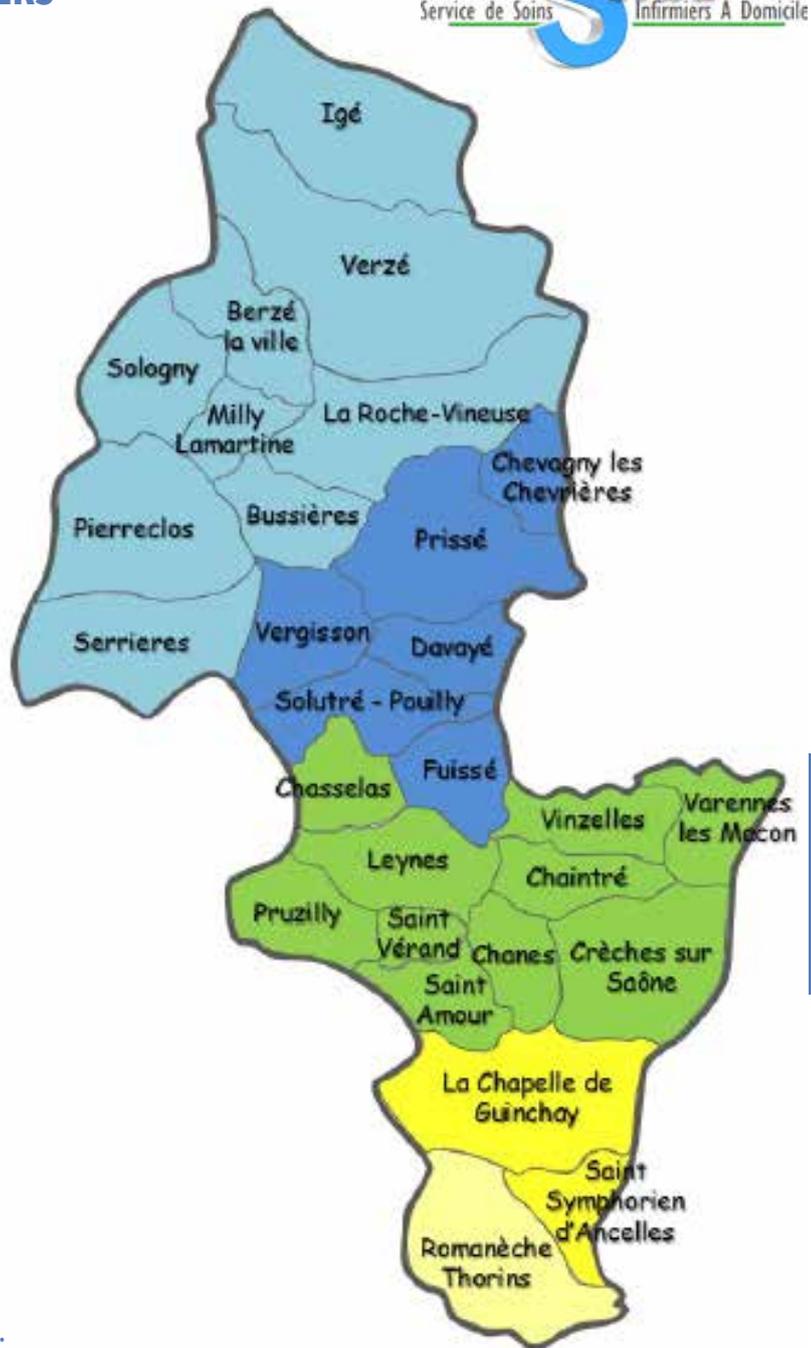
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

50, rue de la Brancionne

71 680 CRECHES SUR SAONE

03.85.37.46.31

ssiad.creches@fede71.admr.org



Contact pour plus de renseignements :

Amandine LAPALUS - Infirmière Coordinatrice

50, rue de la Brancionne 71680 Crèches sur saône

03.85.37.46.31

ssiad.creches@fede71.admr.org





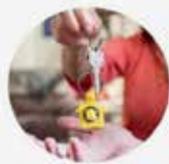
ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
DES
SÉNIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON

L'ADMR DE CRÊCHES SUR SAÔNE A FÊTÉ SES 70 ANS AU SERVICE DES PERSONNES

à Chaintré - Chânes - Chasselas - Crêches sur Saône - Leynes - Loché - Pruzilly - Saint Amour - Saint Vérand Varennes lès Mâcon - Vinzelles

L'ADMR qui a été créée le 21 avril 1954 pour proposer aux riverains du secteur essentiellement des aides-ménagères au départ, compte actuellement une vingtaine de salariés qui interviennent au domicile d'environ 200 personnes aidées sur un secteur de 11 communes autour de Crêches sur Saône.

Le Conseil d'Administration de l'association, composé d'une vingtaine de bénévoles, met en œuvre les actions en faveur des bénéficiaires, tout en s'appuyant sur la politique départementale de la fédération.

AIDE AUX PERSONNES AGEES - AIDE AUX PERSONNES HANDICAPEES - AIDE AUX FAMILLES - AIDE TOUT PUBLIC - RETOURS D'HOSPITALISATION - PORTAGE DE REPAS - ACCOMPAGNEMENT VEHICULE - TELEASSISTANCE

Les propositions d'activités se sont multipliées au cours des vingt dernières années pour offrir encore davantage de services auprès de publics fragiles, en difficulté ou âgés.

Pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, et dans les meilleures conditions possibles, la fédération nationale de l'ADMR développe un outil unique (« Autonomie - Vigilance ») dédié au bien-être des bénéficiaires qui regroupera tous les services nécessaires à la qualité de la vie qui se prolonge.

C'est un espoir attendu par les bénévoles et les salariés pour être au plus près de l'aide à la personne.

C'est le 16 juin 2024 que le FOYER RURAL et L'ADMR de CRÊCHES SUR SAÔNE ont proposé aux riverains une fête au Four à Chaux, pour célébrer leur engagement associatif sur le secteur.

Cette journée a été partagée par un public nombreux qui a pu apprécier les démonstrations des jeunes au niveau gymnique et de la danse, et déguster des gaufres préparées par les bénévoles de l'association, sans oublier le spectacle équestre qui a ravi petits et grands.

Merci aux sponsors généreux, merci aux organisateurs et merci au public pour la réussite de cette journée.

Comme chaque année, l'ADMR organise une vente de



choucroute le dernier dimanche d'octobre, préparée par « Mille et 1 Saveurs », et propose une vente de calendriers dans les différentes communes du secteur. Merci de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui sonneront à votre porte.

Le bureau de l'Association est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous. Un répondeur téléphonique est à votre disposition en dehors de ces horaires pour répondre à des situations d'urgence, d'hospitalisation, de retour de soins ou d'arrêts de travail.

L'ADMR de Crêches sur Saône recrute du personnel en CDI. Vous pouvez déposer votre CV au bureau.

**ADMR - Maison des Services - 34, route d'Arciat
71680 CRÊCHES SUR SAÔNE
Tél. : 03 85 36 52 07
Courriel : info.creches@fede71.admr.org**



ASSOCIATION ADMR DE CRÊCHES SUR SAONE
adhérente à l'Union Nationale ADMR association loi 1901 regroupant 3200 associations locales titulaires de l'agrément qualité délivré par le Ministère chargé des Affaires Sociales et de l'Emploi, membre de l'UNAF de l'UNIOPS et de l'AESAD

SIVOM CHAINTRÉ-VARENNES-VINZELLES

Le SIVOM gère :

- **le RPI (écoles primaires - 153 élèves) :**
 - équipements (mobilier, jeux extérieurs, numérique)
 - allocation à disposition des enseignantes
 - le transport scolaire (financé par MBA)
 - le personnel d'accompagnement dans le transport
 - le transport piscine
 - le restaurant scolaire (repas, personnel d'accompagnement, équipements).
 - la garderie périscolaire

• le Centre de loisirs

Pour assurer ces 2 missions le SIVOM emploie 12 personnes (7 équivalents temps plein) sous la direction de Séverine MARTINS. Les charges sont réparties à égalité entre les 3 communes.

• Du matériel lourd

Au sein du SIVOM, VARENNES et VINZELLES se partagent du matériel lourd (camion PL, tracteurs, épareuse, aspirateur à feuilles) et les frais correspondants.

Varennés-les-Mâcon



| (YA 11/2024) | SIVOM - BUDGET PREVISIONNEL 2024 (k€) | | | | |
|--------------------------|---------------------------------------|--------|----------|----------|-----------|
| | | total | Chaintré | Varennés | Vinzelles |
| dépenses | Fonctionnement | 437,2 | 140,4 | 148,4 | 148,4 |
| | Investissement | 25,5 | 1,5 | 12,0 | 12,0 |
| recettes | Fonctionnement | 212,4 | 70,8 | 70,8 | 70,8 |
| | Investissement | 1,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 |
| excédent 2023 | | 56,0 | 18,4 | 18,8 | 18,8 |
| résultat (déficit) | | -192,8 | -52,2 | -70,3 | -70,3 |
| subventions des communes | | 192,8 | 52,2 | 70,3 | 70,3 |

A noter : les dépenses de fonctionnement concernent le seul RPI ; l'écart entre les recettes et les dépenses (437 200 - 212 400 = 224 800 €) est couvert par les subventions des 3 communes (1/3 chacune).

RPI - CHAINTRÉ-VARENNES-VINZELLES EFFECTIFS 2024- 2025

| | COMMUNE DE RESIDENCE | | | | EFFECTIF PAR CLASSE | | | | | | | | |
|---------|----------------------|-----------|-----------|------------|---------------------|----|----|----|-----------------------------|-----|-----------|-----|--|
| | Vinzelles | Varennés | Chaintré | extérieure | VARENNES | | | | CHAINTRÉ | | VINZELLES | | |
| | | | | | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | |
| Mat. PS | 10 | 3 | 3 | 2 | 18 | | | | | | | | |
| Mat. MS | 5 | 4 | 4 | 5 | | 18 | | | | | | | |
| Mat. GS | 4 | 3 | 5 | 2 | | | 14 | | | | | | |
| CP | 8 | 4 | 5 | 1 | | | | 18 | | | | | |
| CE1 | 2 | 8 | 7 | 2 | | | | | 19 | | | | |
| CE2 | 8 | 10 | 4 | 3 | | | | | | 25 | | | |
| CM1 | 6 | 5 | 6 | 4 | | | | | | | 21 | | |
| CM2 | 2 | 7 | 6 | 5 | | | | | | | | 20 | |
| | 45 | 44 | 40 | 24 | 68 | | | | 44 | | 41 | | |
| | 129 | | | | 24 | | | | effectif total : 153 | | | | |

Intercommunalité





Les transports à la demande (TAD)

L'Agglomération propose un service de transport à la demande (TAD).

Ce service propose 3 solutions (Tréma'Fil +, Tréma dimanche et Tréma fil'Périf) pour voyager sur le réseau Tréma en complément du réseau urbain et scolaire. Pour en profiter, il faut s'inscrire au service et effectuer votre réservation en appelant le numéro vert 0 800 35 00 34 (inscription gratuite).

Les correspondants Tréma'Fil sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (hors jours fériés).

Vous avez la possibilité de réserver jusqu'à 2h avant votre trajet sauf :

- Pour un déplacement avant 10h : réservez au plus tard la veille, jusqu'à 17h (hors jours fériés)
- Pour un déplacement en soirée : réservez le jour même, jusqu'à 17h
- Pour vos déplacements les dimanches : réservez le vendredi, jusqu'à 17h (hors samedi et jours fériés)
- Pour vos déplacements les jours fériés : réservez au plus tard la veille, jusqu'à 17h (hors samedis, dimanches et jours fériés)

L'inscription au service ne vaut pas titre de transport.

Depuis le 1er septembre 2019, les véhicules « TAD » sont équipés d'un valideur.

- Si vous avez déjà une carte Trémobile, assurez-vous qu'elle soit rechargée. Pour recharger votre carte, rendez-vous sur notre E-boutique ou à l'espace Tréma (9 rue Mathieu - Mâcon).
- Si vous n'avez pas de carte Trémobile, munissez-vous d'1,30 € pour effectuer votre trajet, ou rendez-vous à l'espace Tréma (9 rue Mathieu - Mâcon) afin de créer votre carte.

Les 3 services Tréma'Fil :

Tréma'Fil +

Ce service vous permet de circuler sur les communes normalement desservies par les lignes urbaines A B C D E G, plus tôt le matin et plus tard le soir :

du lundi au vendredi (hors jours fériés)

- de 5h à 7h et de 19h30 à 21h30 dès lors que les lignes urbaines ne fonctionnent pas
- de point d'arrêt à point d'arrêt
- en horaires libres en fonction de la disponibilité du véhicule

Tréma Dimanche

Permet de se déplacer les dimanches et jours fériés. Comme Tréma'Fil+, ce service est mis en place sur les communes desservies par les lignes urbaines A B C D E G.

les dimanches et jours fériés (hors 1er mai)

- de 9h à 12h30* et de 13h30 à 20h30*
 - de point d'arrêt à point d'arrêt
 - en horaires libres en fonction de la disponibilité du véhicule
- *heure de dernière dépose

Tréma Fil'Périf

Ce service de Transport à la Demande relie les communes périphériques et le cœur de ville de Mâcon pour plus de mobilité ! Du lundi au samedi (hors jours fériés) : pour une plus grande mobilité

- 3 horaires de départ depuis Mâcon vers les communes périphériques : 8h30 - 12h30 - 17h30
- 3 horaires d'arrivée à Mâcon depuis les communes périphériques : 10h, 14h15 - 18h45 (H+/- 10 min - temps de trajet maxi de 45 min à 60 min)

- 3 points d'arrêts sur Mâcon : Gare SNCF, Place de la Barre et Maison Médicale Polyclinique.

Les horaires de prise en charge aux arrêts dans votre commune périphérique vous sont communiqués à la réservation (H+/- 10 min). Recevez par mail ou par SMS la confirmation de vos horaires la veille de votre déplacement.

Le saviez-vous ?

Optez pour la « ligne express » : votre horaire d'arrivée à la gare de Mâcon-Loché correspond au départ de l'un des 23 TGV à destination de Paris, Lyon ou encore Anney !

La création d'une « ligne express » reliant les gares de Mâcon-Loché TGV à la gare de Mâcon-Ville permet aux usagers de planifier leurs déplacements puisque les circuits sont cadencés en fonction des horaires d'arrivées et de départs des TGV. Cette ligne couvre plus d'une vingtaine de TGV quotidiens arrivant à Mâcon et à destination de Paris, Lyon ou encore Anney.

Bon à savoir :

la dernière desserte s'effectue sur réservation préalable et permet notamment de prendre le TGV à destination de Paris, avec un départ à 21h40. Toutes les infos sur www.trema-bus.fr

Le bon réflexe : tous les emballages et les papiers se trient

Depuis deux ans, trier ses emballages et ses papiers est simple : toujours en vrac, tous vont dans les colonnes et bacs jaunes ! Cette simplification du geste de tri permet de diminuer les ordures ménagères résiduelles et d'augmenter le recyclage. Grâce à la mise en œuvre de ces nouvelles consignes, ce sont 2 300 tonnes d'emballages et de papiers qui ont été collectées en 2023 !

Mâconnais-Beaujolais Agglomération remercie les habitants de son territoire pour la qualité de leurs actions et les encourage à poursuivre les bons gestes de tri !



ÉCOLES

Nous voici au mois de décembre, l'année scolaire 2024-2025 est déjà bien entamée !

41 élèves ont repris le chemin de l'école en septembre. Mme Sangoy-Lutaud, nouvellement nommée directrice est l'enseignante des 21 CM1. Mme Favier, enseignante des 20 élèves de CM2 est toujours présente à l'école. L'équipe est complétée par Mme Hozas, enseignante brigade rattachée à l'école.

Cette année scolaire, les élèves travaillent autour du thème des aventures. Ils ont d'ailleurs terminé la première période avec une sortie cinéma à Mâcon pour la projection du film d'animation « Le Royaume de Kensuké », récit de Michael, 11 ans, parti faire le tour du monde à la voile avec ses parents, échoué sur une île déserte.

L'année scolaire 2023-2024 semble déjà loin !

Quelques temps forts de l'année écoulée (classes de Mme Peguet et de Mme Favier) :

- Matinée vendanges au domaine Paquet de Chaintré.
- Cycle rugby
- Exposition photographique à Varennes sur le thème de l'infiniment petit et rencontre avec Monsieur Bailly, du club de photographie Natur'Varennis.
- Goûter de Noël
- Après-midi Carnaval !
- Cycle natation au centre nautique de Mâcon
- La journée d'immersion au collège St Exupéry
- Intervention de Laurence Mazué sur le thème des origines de l'écriture pour les CM2 et sur le thème de la lettrine enluminée.
- Journées avec un guide naturaliste, Nathanael Vetter : randonnée découverte et questionnement autour de la nature environnante (les bois de Loché).



Enfance et Jeunesse

- Visite collège



- Voyage scolaire au centre Eden de Cuisery (71) : séjour avec deux nuits. Ateliers thématiques et découvertes de milieux naturels locaux. Cette sortie a été l'aboutissement de notre travail annuel sur le thème de la Nature et a permis aux élèves d'achever l'année scolaire par de nombreuses découvertes et une belle expérience humaine.

Les enseignantes de l'école primaire de Vinzelles



GARDERIE ET ACCUEIL DE LOISIRS

**SIVOM de Chaintré - Vinzelles
Varennes lès Mâcon**

Garderie périscolaire

Voilà maintenant plus de 20 ans que la garderie a ouvert ses portes. Danaya, Elodie assurent le service avec l'aide de Colette et Sandrine le matin. Ceci permet, en début d'année, aux petits nouveaux de reconnaître en arrivant le personnel de l'école.

La garderie accueille en moyenne une quinzaine d'enfants le matin et une trentaine le soir.

A partir de 07h15, l'arrivée se fait dans le calme, avec prise de petit déjeuner pour les lève-tôt, ce qui permet aux enfants de pouvoir se concentrer toute la journée. Dessins, jeux de société, jeux de construction et lecture sont propices à un reveil en douceur.

Les soirs après l'école, la garderie est plus en mouvement. Les enfants des trois sites profitent de tous se retrouver après la classe pour un temps de partage autour du goûter. Un moment à l'extérieur leur permet de s'aérer mais surtout de se dépenser ensemble autour de jeux sportifs avec le foot, le vélo et le toboggan ; créatifs avec les roues, le camion ou encore des moments calmes autour d'histoires à écouter.

Depuis septembre 2024, l'heure de fermeture est passée de 19h00 à 18h30.

Pour toutes questions relatives à la garderie, veuillez contacter Elodie au 07.87.25.91.15.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE : 7 H 15 à 18H30

Lundis, mardis, jeudis et vendredis

Séverine Martins



Enfance et Jeunesse



Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs fête ses 20 ans cette année. Ce service est devenu indispensable pour beaucoup de familles. Au cours de l'année, les enfants ont pu travailler et créer de nombreuses activités sur divers projets autour de l'environnement, du cirque, de la famille Trompette, de la découverte des régions de France ou encore des personnages fantastiques... Ils se sont aussi défoulés avec des jeux comme la gamelle, le dodgeball, l'épervier, dauphin-dauphine sans oublier l'incontournable football en temps libre. Toujours aussi demandée, la structure accueille près de 40 enfants les mercredis toute la journée et l'été plus de 50 enfants par semaine viennent profiter d'activités et de sorties. Cet été, nous avons choisi le thème « En mouvement ».

Les enfants se sont amusés dans l'eau grâce à la sortie piscine à Thoissey, mais aussi sont entrés en compétition avec leurs camarades au bowling de Mâcon. Ils ont pu découvrir, grâce à Monsieur Harold NIVAROSA qui intervient sur Chaintré par le biais de l'association PASSERELLES, un art martial peu connu le Chanbara. Les enfants (et les animateurs) ont pu sauter, glisser, rouler toute une journée sur 2 magnifiques structures gonflables installées sur le site de l'école de Varennes.

L'équipe d'animation qui travaille maintenant depuis plusieurs années prend un réel plaisir à voir évoluer et grandir tous ces enfants et même à accueillir en stage d'animation d'anciens enfants, la relève est assurée !

Pour nous contacter, vous pouvez appeler Séverine au 06.18.43.63.44

**ACCUEIL DE LOISIRS : 7 H 30 à 18 H 30
Mercredis, vacances scolaires (sauf Noël & Août)**



RESTAURANTS SCOLAIRES



SIVOM de Chaintré - Vinzelles - Varennes lès Mâcon

Depuis maintenant 5 ans, le SIVOM a repris la compétence des restaurants scolaires des 3 communes.

Près de 140 repas sont servis tous les jours et la société RPC située à Manziat se charge de la préparation et de la livraison des repas sur chaque site. Pour pouvoir gérer tous les enfants le personnel est au nombre de 9 avec cette année deux nouvelles arrivées, Agathe et Christine. Maryline qui accompagnait les enfants sur le site de Chaintré est partie vivre de nouvelles aventures, nous lui souhaitons une bonne retraite.

Sur Varennes-lès-Mâcon, 56 enfants sont accueillis en moyenne tous les midis. Ils sont encadrés par le personnel d'animation, les ATSEM et le personnel de cantine. Cinq agents veillent à ce que le service se passe au mieux et aident les petits à devenir autonomes et à découvrir différents goûts et saveurs.

Le restaurant scolaire de Chaintré sert près de 40 repas par jour aux enfants CE1 et CE2. Ils peuvent profiter de menus variés et équilibrés et se retrouver entre amis. Les temps de récréation sont fortement appréciés. La Mairie de Chaintré a effectué des travaux de rafraîchissement dans l'été et c'est seulement à la rentrée de septembre que les enfants ont eu la chance de découvrir les nouvelles couleurs de leur cantine. Le rose et le vert ont laissé place à de belles nuances de gris.

À Vinzelles, avec les enfants de CM1 et

CM2, la coupure méridienne semble plus courte. Les enfants, à cet âge, apprécient de bavarder tout en prenant le temps de manger, laissant parfois des récréations un peu courtes pour se défouler. Tout cela ne les empêche pas de passer des moments agréables.

Des pique-niques sont aussi organisés, à la belle saison, afin que les enfants puissent profiter d'un repas à l'extérieur.

Les familles ont accès à une interface sur l'application ROPACH permettant de consulter les menus et les factures, mais aussi de procéder aux modifications des jours de présence.

Petits rappels utiles à ce sujet : les parents sont seuls responsables des inscriptions ou désinscriptions de leur(s) enfant(s). Les modifications peuvent être uniquement faites jusqu'à la veille 10 heures. Pour le lundi la veille étant le vendredi. Cet outil est d'une grande utilité et permet au SIVOM de gérer le service plus facilement.

Séverine Martins





SOU DES ÉCOLES DU RPI - CHAINTRÉ - VARENNES - VINZELLES

Pour l'année 2023-2024, le sou des écoles a organisé dix manifestations afin de collecter des fonds pour financer les projets menés par les trois écoles du RPI (spectacles, voyage de fin d'année, journée découverte, sortie musée, sortie cinéma, achat de petits matériels...) Les bénéficiaires sont intégralement distribués aux écoles du R.P.I.

Voici un aperçu des différentes manifestations organisées pendant l'année scolaire 2023-2024 :

- **Bourse aux jouets** le dimanche 5 novembre 2023. De nombreux exposants sont venus troquer leurs affaires faisant le plaisir des visiteurs pour la deuxième édition de l'événement !
- **Vente de produits (morbier, comté, mont d'or, saucisse de Morveau...)** de la fromagerie de Doubs (25) au mois de novembre pour raviver les papilles des gourmands.
- Cette année, **63 sapins coupés dans le Morvan** ont été achetés pour décorer les maisons pour les fêtes de fin d'année !
- **Deuxième vente de fromage** et de produits du terroir jurassien en provenance de la Fromagerie de Doubs (25), en février 2024. La dégustation a été appréciée par les gourmands ayant participé à cette vente !
- **La deuxième édition du carnaval** aura encore fait plaisir aux petits et aux grands malgré une météo maussade le 9 mars 2024 à Varennes-lès-Mâcon ! Monsieur Carnaval, du haut de ses 4 mètres, a déambulé dans les rues avant d'être brûlé, devant les yeux ébahis des visiteurs déguisés ! Cette année, il était décoré des confections des élèves de l'école sur le thème des Jeux Olympiques !
- **Une vente de chocolats**, confectionnés par la boulangerie-pâtisserie BOURCET de Saint-Laurent-sur-Saône a été proposée pour fêter Pâques. De jolis vaches, œufs, chouettes, poules, poissons et des fritures ont fait le bonheur des gourmands. Pour la première année, les « cuisinières » du sou des écoles ont préparé pour la vente de délicieuses gaufrettes mâconnaises.
- En partenariat avec la société Mâcon Végétaux, **une vente de plants** a été organisée début mai 2024 : tomates, courgettes, aubergines, concombres, salades, herbes aromatiques ont été distribués et plantés dans les jardins.
- **La brocante de la Saint-Georges** prévue le 5 mai a été annulée. La météo annoncée était trop incertaine, on espère vous retrouver nombreux cette année le dimanche 13 avril 2025.
- Cette année, **le rallye des vins** est passé sur la commune de

Chaintré, le samedi 8 juin. Le sou des écoles a installé une buvette au milieu des vignes. La foule a été nombreuse et le soleil était de la partie.

- **Kermesse** : La fête de fin d'année a ravi les enfants grâce à de nombreux jeux d'extérieur, le maquillage et les lots. Les bréchets accompagnés du gratin de pommes de terre ont été très appréciés par les nombreux gourmands.
- **Boom des CM2** : la tant attendue soirée, marquant le dernier jour d'école primaire avant l'entrée au collège aura ravi les CM2. Pizzas, chips, bonbons et musique auront permis aux « grands de l'école » de profiter de ce dernier moment tous ensemble.

Grâce à ces différentes manifestations, le sou des écoles a remis un chèque de 8 721 euros aux écoles, soit 57 euros par enfant (5 euros de plus que l'année passée) lors de l'Assemblée Générale du 1er octobre 2024.

Ce fût une belle réussite !

Cette belle année clôture la présidence d'Ophélie PAQUET au sou des écoles, nous la remercions vivement pour son investissement dans l'association !

Un nouveau bureau a été élu : Carine MARTINOT a été élue Présidente, avec Clotilde Jaillet (Vice-Présidente), Gaëlle Besson (Trésorière), Sébastien Martinot (Vice-Trésorier), Amélie Canard (Secrétaire) et Soizic Messis (Vice-Secrétaire).

Une belle réussite est souhaitée au nouveau bureau et à tous les membres actifs !

Nous tenons vivement à remercier tous les membres de l'association pour le temps et l'investissement qu'ils ont consacré aux diverses manifestations, les mairies pour leur présence et leur soutien et les enseignantes pour les activités proposées aux enfants. Les écoles ont besoin de nous tous afin de mettre en place des activités sportives, ludiques et culturelles pour nos enfants. Vous pouvez toujours nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : soudesecoles.cvv@gmail.com

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 !

Clotilde Jaillet

Brocante Sou des écoles : dimanche 13 avril 2025

Enfance et Jeunesse



♥ Dates à retenir ♥ ANNÉE 2024-2025

Manifestations prévues et organisées par le
SOU DES ÉCOLES

VOUS ÊTES UN SUPER-PARENT ?



N'HÉSITEZ PLUS! REJOIGNEZ-NOUS!

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>VENTE DE PLATS A EMPORTER (VARENNES)</p> <p>18/10/2024</p> | <p>VENTE DE FROMAGES JURASSIENS (VINZELLES)</p> <p>08/11/2024</p> | <p>VENTE DE SAPINS DE NOËL (VARENNES)</p> <p>05/12/2024</p> | <p>VENTE ALIMENTATION (VINZELLES)</p> <p>21/02/2025</p> |
| <p>CARNAVAL (VARENNES)</p> <p>15/03/2025</p> | <p>BROCANTE (VINZELLES)</p> <p>13/04/2025</p> | <p>VENTE DE CHOCOLATS DE PÂQUES (VARENNES)</p> <p>15/04/2025</p> | <p>VENTE DE PLANTS POTAGERS (CHAINTRÉ)</p> <p>06/05/2025</p> |
| <p>TOURNOI DE PÉTANQUE (VINZELLES)</p> <p>17/05/2025</p> | <p>KERMESSE (VARENNES)</p> <p>27/06/2025</p> | <p>VIENS NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX!</p> | |
| <p>PLANNING PREVISIONNEL!</p> | <p>BOUM DES CM2 (VINZELLES)</p> <p>04/07/2025</p> | | |

TRANSPORT SCOLAIRE COLLÈGE - LYCÉE



Les inscriptions scolaires sont gérées par Tréma.

Merci de contacter Tréma directement par téléphone au

03 85 21 98 78

ou par e-mail à l'adresse suivante :

contact@trema-bus.fr

Pour plus d'informations :

<https://www.trema-bus.fr/transport-scolaire/>

Quelle que soit la ligne empruntée, qu'elle soit scolaire ou combinée avec une ligne urbaine et/ou périurbaine, Tréma est l'interlocuteur unique des familles pour la gestion des cartes. Les transports scolaires sont gratuits et financés par l'agglomération.

Les conditions pour bénéficier du transport scolaire

Le représentant légal de l'élève doit être domicilié sur une des communes du territoire. L'élève doit être scolarisé dans une des écoles, collèges ou lycées du territoire de MBA.

Ligne 10305 "CHAINTE - VINZELLES - MÂCON"

Aller

| | A1 |
|--|--------|
| | LMMeJV |
| CHAINTE - LES GALOPIERES | 06:47 |
| CHAINTE - LES CADOTS | 06:48 |
| CHAINTE - CASSONS | 06:56 |
| CHAINTE - EGLISE | 06:58 |
| VINZELLES - EN PARADIS | 07:03 |
| VINZELLES - LA PLACE | 07:05 |
| VARENNES LES MÂCON - RD906 | 07:12 |
| MÂCON - COLLEGE ST EXUPERY | 07:25 |
| MÂCON - BD DES 9 CLES / COLLEGE BREART | 07:31 |
| MÂCON - ESPLANADE DUMAINE | 07:33 |
| MÂCON - LYCEE LAMARTINE | 07:38 |
| MÂCON - ROCCA / COLLEGE PASTEUR | 07:40 |

Service opéré par

Mobilités BFC



PRIORITE ELEVES ST EXUPERY

Retour

| | R1 | R2 | R3 |
|--|-------|--------|-------|
| | LMJV | LMJV | Me |
| MÂCON - ROCCA / COLLEGE PASTEUR | 18:10 | 17:08 | 12:10 |
| MÂCON - LYCEE LAMARTINE | 18:11 | -- | 12:11 |
| MÂCON - ESPLANADE DUMAINE | 18:15 | -- | 12:15 |
| MÂCON - BD DES 9 CLES / COLLEGE BREART | 18:17 | 17:13 | 12:17 |
| MÂCON - COLLEGE ST EXUPERY | -- | 16:50* | 12:23 |
| VARENNES LES MÂCON - RD906 | -- | -- | 12:30 |
| VINZELLES - LA PLACE | 18:36 | 17:31 | 12:42 |
| VINZELLES - EN PARADIS | 18:38 | 17:33 | 12:45 |
| CHAINTE - LES GALOPIERES | 18:40 | 17:35 | 12:47 |
| CHAINTE - LES CADOTS | 18:41 | 17:36 | 12:48 |
| CHAINTE - CASSONS | 18:49 | 17:44 | 12:56 |
| CHAINTE - EGLISE | 18:51 | 17:46 | 12:58 |

* Arrêt desservi dans un ordre différent

Service opéré par

Mobilités BFC

Mobilités BFC

Mobilités BFC

Numéro tél. objets perdus: 06.83.88.32.25

Numéro tél. chef de centre: 06.70.46.22.72

ASSISTANTE MATERNELLE

Assistante maternelle exerçant à son domicile :

Martinot Carine : 1629 Route des Galopières - Tél.: **06.75.51.88.13**

Direction enfance et familles : PMI - Tél : **03 85 39 56 21**

Département de Saône-et-Loire |Espace Duhesme :

18 rue de Flacé - CS 70126 - 71026 Mâcon cedex 9 - **www.saoneetloire71.fr**

NUISANCES SONORES

Utilisation des appareils bruyants de jardinage et de bricolage : tout n'est pas permis.

Réglementation sur les appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, souffleurs, perceuses, débroussailleuses, etc....)

L'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001 (art. 10) prévoit :

Les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés :

qu'aux jours ouvrables de 8 à 12 h et de 14 à 19 h

les samedis de 9 à 12 h et de 15 à 19 h

les dimanches et jours fériés de 10 à 12 h

Sont interdits «les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif, quelle qu'en soit la provenance.

Enfin, «il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin».

En résumé, tous les bruits non raisonnables sont passibles d'amendes.

ENTRETIEN DES CHEMINS

Les fortes pluies peuvent entraîner de la terre ou des graviers sur la chaussée. Chaque riverain est tenu de nettoyer les dépôts provenant de sa propriété.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les riverains sont tenus de nettoyer les trottoirs attenants à leur propriété, surtout par temps de neige ou de verglas.

ÉLAGAGE DES HAIES ET DES ARBRES

La loi met à la charge des propriétaires et exploitants agricoles l'obligation d'assurer l'élagage des haies et des arbres, le long des routes et des chemins communaux.

BRÛLAGE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année, selon l'Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par des odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants. La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et polluée d'autant plus que les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.



DÉJECTIONS CANINES

En attendant que votre municipalité investisse et mette à la disposition de vos gentils « toutous » un espace dédié à l'expression de leurs besoins, nous vous invitons à respecter la propreté des trottoirs et des espaces verts. Pour cela, il suffit de prévoir une paire de gants et quelques serviettes en papier et/ou un sachet de collecte.

C'est pas compliqué!!!



Sanisette canine

GUIDE PRATIQUE - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

| Concernant | Où s'adresser ? | Pièce à fournir | Coût | Observation |
|---------------------------------------|---|--|---|---|
| Extrait d'acte de naissance | Mairie du lieu de naissance ou directement sur le site service-public.fr | Copie de la carte nationale d'identité | Gratuit | Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse |
| Extrait d'acte de mariage | Mairie du lieu de mariage ou directement sur le site service-public.fr | Copie de la carte nationale d'identité | Gratuit | Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse |
| Extrait d'acte de décès | Mairie du lieu de décès ou directement sur le site service-public.fr | | Gratuit | Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse |
| Duplicata du livret de famille | Mairie du domicile ou du mariage | | Gratuit | |
| Carte nationale d'identité | Mairie de Crêches-sur-Saône sur rendez-vous au 03.85.36.57.90 Vous pouvez également pré-remplir le dossier sur le site ants.gouv.fr . Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu. | <ul style="list-style-type: none"> 1 photo d'identité (conforme aux normes RF) 1 justificatif de domicile au nom du demandeur, copie de l'acte de naissance et la carte périmée | Gratuit sauf en cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de 25€ | Présence obligatoire pour signature et prise d'empreinte |
| Passeport biométrique | Mairie de Crêches-sur-Saône sur rendez-vous au 03.85.36.57.90 Vous pouvez également pré-remplir le dossier sur le site ants.gouv.fr . Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu. | <ul style="list-style-type: none"> 1 photo d'identité (conforme aux normes RF) 1 justificatif de domicile au nom du demandeur, carte d'identité et copie de l'acte de naissance sauf si CNI valide | timbre fiscal en fonction de l'âge : Personne majeure : 86 € Entre 0 et 14 ans, le passeport coûte : 17 € Entre 15 et 17 ans, le passeport coûte : 42 € | Chaque enfant doit avoir son propre passeport Présence de l'enfant Les formulaires CERFA sont à retirer en Mairie de Vinzelles |
| Inscription liste électorale | Mairie du domicile | Photos d'identité et justificatif de domicile | Gratuit | Être Français ou Européen et âgé d'au moins 18 ans |
| Extrait de casier judiciaire | Casier Judiciaire National 44317 Nantes Cedex 3 ou faire la demande directement sur le site : casier-judiciaire.justice.gouv.fr | Remplir le formulaire Cerfa n°10071*14 , accompagné de la copie de la carte nationale d'identité | Gratuit | <ul style="list-style-type: none"> Par courrier : joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse En ligne : suivre les indications |

Découvrez tous les liens et services disponibles via le site internet de votre commune vinzelles71.fr

AIDE AUX DÉMARCHES EN LIGNE

De plus en plus de démarches, administratives et autres, doivent être faites en ligne. Ce qui est une difficulté pour les personnes non connectées à internet, ou mal à l'aise avec cet exercice jamais facile si l'on manque d'expérience.

Pour répondre à ce réel besoin, la commune propose une aide personnalisée :

Pour ce faire, prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

Le Maire

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Soyez en règle au regard du service national !

Le certificat individuel de participation à la JDC
L'attestation de recensement défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !

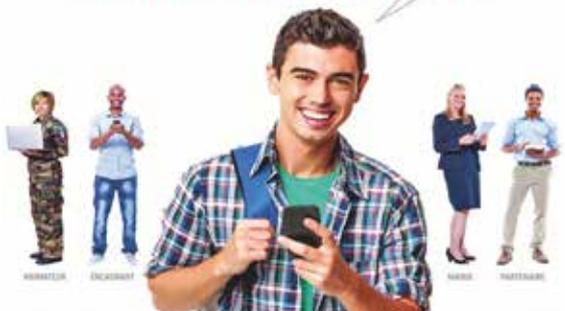
Quel certificat produire pour les examens et les concours ?

- Pour les moins de 18 ans : l'attestation de recensement de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou
- Pour les 18-25 ans : le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale.

Calendrier des démarches

| | |
|---|---|
| Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois | Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. |
| À 16 ans 1/2 | Créez votre compte sur : www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National |
| À 16 ans 1/2 | Vous êtes convoqué (e) à la journée défense et citoyenneté |

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- Pour changer la date et le lieu de votre JDC
- Pour recevoir une convocation dématérialisée
- Pour géolocaliser le site JDC
- Pour retrouver votre attestation de participation



NUMÉROS ET RENSEIGNEMENTS UTILES :

Sapeurs-pompiers : 18

Police et gendarmerie : 17

SAMU : 15

Appel secours européen : 112

Enfance maltraitée : 119

Samu social / secours aux sans-abris : 115

Drogue info service : 0800 23 13 13

Sida info service : 0800 84 08 00

Centre anti-poison Nancy : (réfèrent pour la Bourgogne)

03 83 22 50 50 Lyon : 04 72 11 69 11

Assistante sociale :

Permanences le mardi matin de 9h30 à 11h30 au foyer résidence (Cité Fleurie) à Crêches-sur-Saône. Prendre rendez-vous au préalable au Centre médico-social de Mâcon au 03 85 21 65 00.

Ramassage des ordures ménagères : Mercredi de chaque semaine.

Conciliateur de justice : M. GM THIRION - tél : 06 88 07 20 40

(sur rendez-vous)

Centre social Bulle de Vie : 5, place de l'Église

71 570 La Chapelle-de-Guinchay • Tél : 03.85.36.70.50

E-mail : bulledevie@lachapelledeguinchay.fr



MAIRIE

Maire : Yves Andreux

1^{er} adjoint : Guy Ranchin

Adresse de la mairie :

65, rue de la Mairie

71680 Vinzelles

Tél: 03 85 35 61 19

Secrétaire de mairie :

Lucie Mathieu.

Le secrétariat

est ouvert au public :

Lundi : 13h00 à 18h00

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 14h00 à 19h00

Adresse mail :

mairie-de-vinzelles@orange.fr

Informations sur la commune

Arrondissement : Mâcon

Code postal : 71680

Superficie : 4,4 km²

Population : 747 habitants

Code INSEE : 71583

Altitude moyenne : 225 m

ENEDIS À MES CÔTÉS

Pourquoi adopter

« Enedis à mes côtés » ?

L'application mobile gratuite accompagne pas à pas les foyers affectés par une panne de courant. Vous informe de l'état du réseau dans votre quartier et vous alerte en cas de coupure de courant. Vous permet également de suivre vos consommations d'énergie par mois, par jour et même par heure, pour savoir les postes électriques qui consomment le plus.

Téléchargez Enedis à mes côtés sur votre smartphone ou votre tablette Android, iPhone et iPad.



ENEDIS
À MES CÔTÉS

SITE DE LE COMMUNE

Info site internet de la commune



Notre site «vinzelles71.fr» a évolué dans le but de rendre encore plus facile l'accès aux informations qui y figurent.

Ces informations sont destinées aux habitants de notre commune. Elles émanent de la Mairie qui se fait également le relais de la Communauté de Communes, des Associations, et plus généralement de toute information pouvant intéresser les vinzelles et vinzelles. Le site est à votre service ; vos remarques et suggestions sont donc les bienvenues, vous pouvez nous les communiquer via l'onglet «Contactez la mairie».

Vous souhaitant une utile et agréable utilisation de «vinzelles71.fr».

Le Maire



www.vinzelles71.fr



PANNEAU POCKET

PanneauPocket au service des habitants de la commune de Vinzelles

La mairie de Vinzelles se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket. Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Pour plus d'informations :
09 71 29 27 43

communication@panneaupocket.com
www.panneaupocket.com



RÈGLES D'URBANISME

Tous travaux ayant pour objet de démolir, de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, d'édifier ou de modifier une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

Qu'est-ce qu'une demande d'autorisation ?

Ce sont des documents administratifs qui permettent de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme du PLU, consultable en mairie et le sur le site vinzelles71.fr.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, d'un permis de construire, d'un permis d'aménager, d'un permis de démolir... Renseignez-vous auprès de la Mairie du type de déclaration à fournir.

Les principales autorisations d'urbanisme :

Le certificat d'urbanisme

La déclaration préalable de travaux (DP)

Le permis de construire

Le permis d'aménager

Le permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager

Le permis de démolir

Le transfert d'un permis de construire ou d'aménager

L'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Etablissement Recevant du Public (ERP)

La taxe d'aménagement (TA)

L'autorisation de pose d'enseigne

Si vous habitez dans le périmètre d'un monument historique (500m), le dossier doit être confié à l'architecte des bâtiments de France (ABF). Les délais sont alors allongés

EN 2024

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : 30

PERMIS DE CONSTRUIRE : 5

AUTORISATIONS D'AMÉNAGEMENT

OU MODIFIER UN ERP : 3

Bon à savoir

Avant d'entreprendre tous travaux d'extérieur, contactez la mairie pour connaître les procédures à suivre.

LOCATION SALLE DES FÊTES



Située 25 rue de la Cense, l'ancien foyer rural a été entièrement rénové en 2006. Actuellement la salle des fêtes se compose d'un ensemble modulable de 4 salles offrant des surfaces allant de 35 à 300 m2. Elle est également équipée d'une connexion WIFI.

Réservation :
 auprès de Charles
MEZIAT-BURDIN au
06 77 40 03 07
 ou à la mairie par mail :
 mairie-de-vinzelles@orange.fr

| Désignation | Salles | | Tarifs (€) | | |
|---------------------------------------|---------------|-----------------------|--------------|--------------|--------------|
| | Surfaces (M2) | Capacités (personnes) | Particuliers | | Associations |
| | | | 1 jours | 2 jours | |
| Pouilly-Vinzelles | 100 | 100 | 200 € | 300 € | 60 € |
| Bourgogne | 200 | 200 | 280 € | 450 € | 100 € |
| Pouilly-Vinzelles et Bourgogne | 300 | 300 | 380 € | 620 € | 150 € |
| Pouilly-loché | 35 | 20 | 70 € | 100 € | 0 € |
| Cuisine | - | - | 120 € | 120 € | 100 € |
| Buvette extérieure | - | - | 50 € | 50 € | 0 € |

La location est exclusivement réservée aux habitants, associations et entreprises de Vinzelles

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale est située 1 rue de la Cense.

> L'accueil du public se fait aux heures d'ouverture suivantes :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 13h30 à 16h20.

Le mercredi de 8h30 à 11h20.

Tél. 03 85 35 69 44

> Relève du courrier :

tous les jours ouvrés vers 15 h sauf le mercredi à 11 h15.

À l'agence de Vinzelles, vous pouvez :

> Acheter :

- Des timbres
- Des enveloppes prêtes à poster
- Des emballages Colissimo
- Des emballages Chronopost

> Déposer

- Vos emballages postaux
- Vos colis affranchis sur internet



> Retirer :

- Vos lettres recommandées
- Vos colis

Vous pouvez également profiter de la tablette pour vous connecter au site de la commune, aux sites de l'Etat etc.

Nathalie Naudin

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE

La déchetterie située sur la commune de Vinzelles est gérée par Mâconnais Beaujolais Agglomération. L'accès à la déchetterie n'est autorisé qu'aux véhicules préalablement enregistrés auprès de Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA).

Pour s'inscrire en déchetterie, rendez-vous sur mb-agglo.com :

- Téléchargez, complétez et renvoyez la plaquette d'inscription
- Inscrivez-vous directement en ligne
- Des plaquettes d'inscription sont également disponibles en déchetterie.
- Demandez-les au gardien.

Pour inscrire un ou plusieurs véhicules, suivre la procédure mentionnée sur le site internet :

- Mâconnais Beaujolais Agglomération
- Onglet : Pôle collecte et traitement des déchets ménagers (verts)
- Accès en déchetterie
- Ouverture de compte en ligne pour un particulier et professionnel

Les professionnels doivent s'adresser au secrétariat de la communauté de communes Mâconnais - Beaujolais - Agglomération au **03 85 38 44 39**.

Vous avez néanmoins accès à toutes les déchetteries du territoire.



Déchetterie de Vinzelles

Les Grands Champs
71680 Vinzelles.

Horaires d'ouverture (hors été)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
8h-12h / 14h-17h15

Pour tout renseignement :

Direction des déchets :

tél : **03 85 38 44 39** ou
environnement@mb-agglo.com

LES POMPIERS DE VINZELLES FÊTENT LEURS 160 ANS



Un registre de 140 pages ouvert en 1864, précieusement déposé à la Mairie conserve la trace de notre compagnie de sapeurs-pompiers depuis sa création il y a 160 années. Écrits à la plume, les procès-verbaux, la copie des correspondances avec la préfecture, les comptes financiers permettent de retrouver ce qu'a été la vie de nos aïeux, soldats du feu courageux et dévoués.

Le président de la République Louis-Napoléon entre son coup d'état du 2 décembre 1851 et la proclamation du Second Empire le 14 janvier 1852, avait « repris les choses en main » expulsant Victor Hugo, Raspail, Edgard Quinet, les chefs républicains.

Il reformait la Garde Nationale, milice civique créée en juillet 1789 à l'origine composée démocratiquement de citoyens volontaires, défenseurs des propriétés et de la paix publique, élisant leurs chefs.

Par décret du 11 janvier 1851 le futur Empereur supprimait en effet l'ancienne Garde Nationale et la réorganisait. Constituée pour maintenir l'ordre public, elle était composée de « bons citoyens armés pour la défense de leurs foyers ». C'était seulement avec autorisation du Gouvernement que les communes pouvaient constituer une

Garde Nationale, et en assurer financièrement la charge. Ses officiers étaient nommés et ses effectifs fixés par le préfet. Il était prévu qu'au sein de cette garde citoyenne une équipe de sapeurs-pompiers pouvait être organisée.

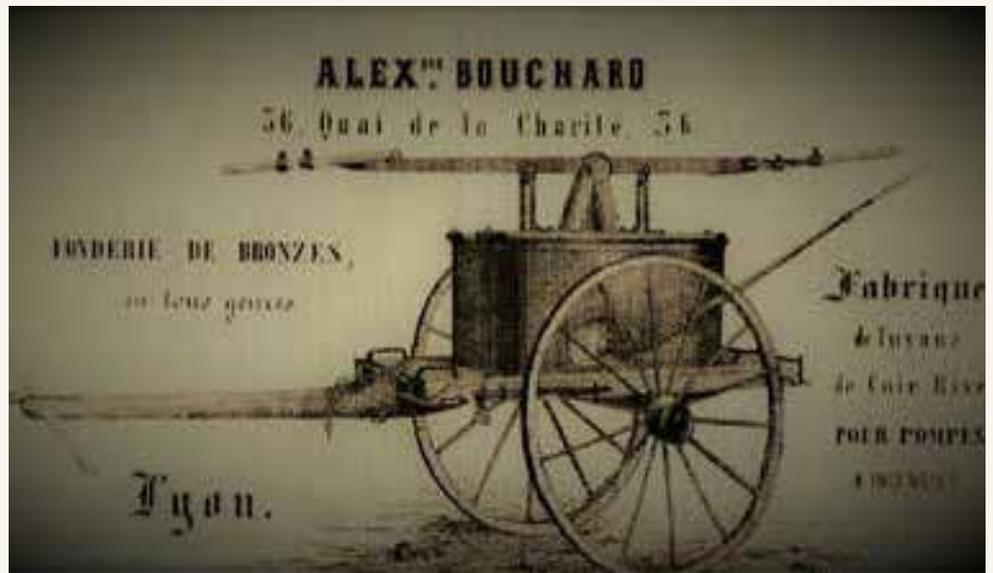
C'est ainsi que le 16 juillet 1864 Jean-François Chevret, maire de Vinzelles écrivait au préfet de Saône et Loire pour lui demander la création d'une unité de sapeurs-pompiers pour protéger la commune des dégâts des incendies. Le préfet répondait favorablement à cette requête en ordonnant le recensement des hommes de Vinzelles qui comptait alors 550 habitants. Le 20 octobre il autorisait officiellement la création d'une subdivision de sapeurs-pompiers de 35 hommes et approuvait la liste des individus qui lui était proposée. Quelques jours plus tard, il nommait par arrêté le lieutenant Claude Pasquier et le sous-lieutenant Joseph Bernard pour commander la Compagnie. Le 17 novembre ces deux officiers devant le Maire prêtaient serment de fidélité à l'Empereur et d'obéissance à la Constitution. Ensuite au début de l'année 1865, la Compagnie élisait un Conseil d'Administration composé des 2 officiers, de 2 sous-officiers, 2 caporaux et 4 pompiers, chargés avec le trésorier de rendre compte au Maire de leur budget. Un Conseil de discipline était également élu parmi les pompiers de la commune.

Une souscription autorisée par la préfecture récoltait des fonds pour équiper la compagnie de Vinzelles : 105 personnes versaient une somme totale de 2037 francs. Le préfet accordait 73 francs pour faire face aux frais d'organisation.

Le 5 septembre 1864 la compagnie avait commandé à Lyon aux Ets Bouchard une pompe à main en cuivre, montée sur un char à deux roues, 16 mètres de tuyaux en cuir, une lance en cuivre et 50 seaux en toile pour la somme de 1150 francs, avec une garantie de 3 années.

Le même mois étaient commandés à Lyon, 30 casques en tôle vernie, 2 casques à aigrettes blanches pour les officiers, deux casques à aigrettes rouges pour le sergent-major et le sergent fourrier, sans oublier képis, ceinturons, 2 clairons et un tambour. Ce matériel était réparti entre les hommes en janvier 1865.

Quelques jours plus tard, le 5 février 1865 le représentant de l'État faisait livrer à Vinzelles 29 fusils. Ces armes étaient confiées à la compagnie, à charge pour elle de les attribuer nominativement et de les entretenir. Les sabres et épauettes étaient achetés en juin, les tuniques et pantalons en juillet. Ce sont un tailleur de Crèches et un chapelier de



Mâcon qui ensuite devaient orner les uniformes des galons réglementaires.

Les sapeurs-pompiers de Vinzelles défilèrent pour la première fois dans le bourg le 15 Août 1865 avec leur nouvelle tenue, escortant leur rutilante pompe à main, à l'occasion de la fête de l'Empereur Napoléon III.

Pour l'évènement ils organisèrent ensuite un banquet de 51 couverts (au prix de 3 francs par personne), arrosé de 20 litres de vin. Pour le bal ils louèrent un parquet et deux musiciens. L'ensemble de la dépense représentait 273 francs, financée par les convives et les dons des habitants versés généralement en remerciement du service pour les sépultures.

Dans les années qui suivirent les soldats du feu de Vinzelles à l'appel du tocsin sonné par les églises du



voisinage se mobilisèrent pour se rendre au pas de course tirant la pompe à bras, sur les lieux des sinistres survenant dans la contrée. Il s'agissait le plus souvent d'incendies de bâtiments : à Charnay (13/02/1866 et 10/07/1868), à Loché (5/01/1867 et 2/7/1869), à Varennes (20/07/1867), à Saint Véran (28/07/1868), à Chânes (28/07/1868 et 17/08/1868), à Crêches (12/08/1868 et 18/02/1869) et dans les bois de Vinzelles le 11/07/1870. Dans ces opérations les compagnies environnantes venaient apporter leurs moyens de secours et il arrivait que nos pompiers arrivent essoufflés sur les lieux d'un sinistre éteint entre temps !

La discipline est une qualité nécessaire pour garantir la sécurité et l'efficacité des manœuvres. Les officiers doivent savoir se faire obéir. C'est ainsi qu'un conseil de discipline se tint dans la commune le 20/08/1868 pour proposer une amende de 6 francs contre le caporal Charvet qui avait dégradé son fusil, insulté son lieutenant le 15 Août précédent et pas répondu aux convocations.

Sur les 8 Vinzellois qui avaient assisté à cette réunion, deux illettrés ne savaient pas signer...

Après la Commune de Paris en 1871 la Garde Nationale a été supprimée. Mais nos pompiers ont poursuivi leurs missions sous la République avec une organisation qui a bien évolué au cours des âges : la répartition des responsabilités administratives, financières et opérationnelles s'est progressivement fixée au cours de plusieurs lois importantes promulguées au cours du XXe siècle.

L'engagement de nos pompiers volontaires et bénévoles, est précieux. L'importance de leur mission a été saluée à Mâcon il y a quelques jours par le premier ministre de la France.

La devise, « Courage et Dévouement » caractérise le travail des générations de pompiers qui se sont succédées dans notre commune depuis 160 ans. Nos aïeux ont montré un valeureux exemple que nous devons honorer et continuer à suivre...

Jean-Amédée LATHOUD

Entreprises Vinzelloises



DESRAYAUD
Pépinières et Paysages

1 route de Jublins - 71680 VINZELLES • Tél : 03 85 35 43 59 • Fax : 03 85 35 48 12
Email : contact@desrayaud-pepinieres.com • Site : www.desrayaud-pepinieres.com

ECOVIGNE

Distributeur en agrofournitures viticoles et vinicoles

Ouvert du lundi au vendredi
Aux professionnels et particuliers

Fabrice GALLARD Gérant

36 Chemin terres Neymer
71680 Vinzelles
03 85 22 07 85
mag.vinzelles@ecovigne.com

20 Pain perdu
94220 Belleville
04 74 06 47 87
www.e-cvigne.com

soufflet VIGNE Vinextase vitivator

François RISPAL
Technico-Commercial
Matières de cave, Produits Oenologiques,
Conditionnement et Packaging du vin

• Une société du Groupe Soufflet
Saint-Vincent - 19430-REZNE-045173
Tél : +33 (0)4 74 04 06 77 - Fax : +33 (0)4 74 00 01 11
Mobile : +33 (0)6 99 21 64 12 - E-mail : frqu@soufflet.com
www.soufflet.com - vinextase.com - vitivator.com

AXA Patrick GORECKI

Agent général d'assurance exclusif
AXA Prévoyance & Patrimoine

203 RUE PRÉ DU BREUIL
71680 VINZELLES
agencea2p.patrick.gorecki@axa.fr

P + 33 (0)7 87 53 07 94
N° Ordes : 20 008 227

Site : AXA Assureur de Garantie Prémium de Vieillesse - 400 Bd. de Boulogne, 75 008 - 1443 Paris Cedex 16

Mariette & Julion

Créations Artistiques à l'Officiel

www.mariette-et-julion.fr
marion.revoynes@hotmail.fr
06.99.20.14.81

Mariette & Julion

AXA Clémence PARMENTIER/GILBERT

Axa Epargne et Protection
Responsable de Clientèle

Rue Pré du Breuil
71680 Vinzelles
clemence.parmetier@axa.fr

P + 33 (0)7 84 45 85 56
C + 33 (0)9 70 80 84 71

ÉCOUTER VOIR
Optique et Audition Mutualistes

RN6 - Pôle Commercial - Terre Cordon
71680 VINZELLES
optique-vinzelles@mutualiste-71.fr
Tél : 03 85 20 10 01
Fax : 03 85 23 91 79
www.ecoutervoir.fr

MUTUALITÉ FRANÇAISE

AGNÈS FOUILLET

VINS DE BOURGOGNE DU SUD

Viticultrice Récoltante | 160 Rue Aux Closailles
Vins blancs, rouges et pétillants | 71680 VINZELLES
Tel : 06 52 69 16 66
closailles@gmail.com

RF Solution Energie

Chauffage - Climatisation - Ventilation - Plomberie

Tél : 06 33 67 53 46
Mail : contact@rfsolution-energie.com

FACE B

Etienne Billard
06 28 54 67 21
contact@signalfaceb.com
Votre partenaire signalétique

SARL CLOSAILLES
Travaux viticoles

Agnès FOUILLET
Prestataire de services
Travaux viticoles mécaniques
170 Rue Aux Closailles
71680 Vinzelles
0609540905
closailles@gmail.com

PMB POINT MULTI BATTERIES
LE SPÉCIALISTE

UN RÉSEAU à votre service

BATTERIES - PILES
ACCUMULATEURS
CHARGEURS
CONVERTISSEURS
STATIONS D'ÉNERGIE - PANNEAUX SOLAIRES

Terre de la Cure
71680 VINZELLES
macon@pmb.fr
+33 7 57 51 08 04
www.pmb.fr

La Ferme de Collonge
Depuis 1999

• Nos parcs d'élevage
• Nos produits
• Nos points de vente
• Livraison à domicile
• Promos du moment

PORTES OUVERTES
2^{ème} Dimanche de septembre

LA FERME DE COLLONGE
1204 Rte de la Cure, 71680 Vinzelles
03 79 57 00 73 - contact@lafarmedecollonge.fr

MAGASIN DE VINZELLES

CREAMAGA
CHOISIS ET PERSONNALISE TA CREA

www.creamaga.com
magacrea@gmail.com

#creamaga

MAISON D'HÔTES LA CÔTE DES BLANCS
831 route des Galopières 71680 Vinzelles • Tél : 03 85 40 79 20

Chambre privée chez l'habitant
"Chez Magali"
Rue du Bourg - 71680 Vinzelles
Tél : 07 82 19 16 32

MONDIAL PARE BRISE
VINZELLES
+33 3 85 23 03 92
creches.mondialparebrise@gmail.com
RN6, liev dit Terre de la Cure - 71680 VINZELLES
www.mondialparebrise.fr

RESTAURANT & CAVEAU
VINZELLES

Tél. 03 85 35 61 10 - tonyvinzelles@wanadoo.fr
Ouvert le midi du lundi au dimanche

Publication gracieuse des entreprises qui ont accepté d'y figurer.

Si vous souhaitez apparaître dans le prochain bulletin municipal ainsi que sur le site internet : www.vinzelles71.fr.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie : mairie-de-vinzelles@orange.fr

CHEZ ANDRÉ
 On vient pour la viande,
 on revient pour la viande, le vin,
 le fromage, les légumes
 ...



Boucherie andré
 DE 1964 À L'ACTUELLE DÉFINITION 2022

Pôle Commercial de Vinzelles
 OUVERT 7j/7

* Tabac d'alcool est dangereux pour la santé.



SUITE COSY VINZELLES
 78, rue du Bourg
 Tél. : 06 59 74 33 40




Viti - Vini - Service
 Matériels et Fournitures Oenologiques

Louis Paul DORRY

Terres Neyme
 71680 VINZELLES
Tél. 03 85 27 05 27
 Fax. 03 85 27 05 28
 e-mail : louispaul@vitiviniservice.fr
 www.vitiviniservice.fr

VINZELLES-LOCHÉ
 CAVE DES GRANDS CRUS BLANCS, 71680, Tél. 03 85 27 05 70,
 www.lesgrandscrusblancs.com

les grands crus blancs
 POUILLY FOUZELLES - POUILLY VIEUX - POUILLY FURCIEUX

Vins blancs, rouges et crémants



Des vins d'exception et un accueil de qualité
 À VINZELLES, AU ROND POINT DES VERRÈS

CAVE DES GRANDS CRUS BLANCS
 2367, route des Allemands
 71680 VINZELLES
 Tél. 03 85 27 05 70
 www.lesgrandscrusblancs.com

Domaine Buiron
 Christine & Thierry Buiron
 Artisans Vignerons

Pouilly Vinzelles et Mâcon

Dégustation sur rendez-vous
 34, rue de Lavoisier - 71680 Vinzelles
 06 14 76 98 90

ENTRE VOS PROJETS ET NOUS,
L'ACCORD PARFAIT.
 Peinture - Décoration - Revêtements Mur & Sol - Outillage

Votre magasin près de chez vous :
 Lieu dit Terre Cardon, Pôle Commercial de Vinzelles
 Contacter nous au 03 85 27 97 54.

TOLLENS
 Spécialiste de peinture depuis 1914

CASÉO NEUF & RENOVATION
 CUISINES & MENUISERIES

**UNE EQUIPE SOLIDE
 ÇA CHANGE TOUT !**

1204 Route de la Cure
 71680 Vinzelles
 Itinéraire
 03 85 21 39 21
www.caseo-maison.com



**CALENDRIER
 DES MANIFESTATIONS
 2025**

Samedi 11 janvier à 17h : ... Vœux du Maire
Mercredi 19 mars : 63^{ème} anniversaire des Accords d'Evian
Dimanche 13 avril : Brocante du Sou des Ecoles du RPI
Samedi 26 avril : Rencontres « Amitiés Vinzelloises »
Jedi 8 mai : Fête de la victoire 1945
Lundi 14 juillet : Fête nationale
Mardi 11 novembre : Hommage aux morts pour la France
Samedi 6 décembre : Repas des aînés

**SATORIZ
 LES BOUCHARDES**
 LES BOUCHARDES RN6
 LIEU-DIT TERRE DE LA CURE
 71600 VINZELLES
 TEL : 03 85 38 62 75
 OUVERT DE 08H30 A 19H30
 DU LUNDI AU SAMEDI
 www.satoriz.fr

SATORIZ
 le bio pour tous !



Éditeur de la publication : Mairie de Vinzelles / Directeur de la publication : Yves Andreux / Comité de rédaction : Yves Andreux - Yasminah Lamure - Guy Ranchin / Création graphique et impression : Agence Siclik.fr - 03 85 31 13 97 / Crédits photos et illustrations : Mairie de Vinzelles - Freepik - Mâcon Infos - Adobe stock - Wikipédia

REPAS DES AÎNÉS LE 7 DÉCEMBRE : UN MOMENT CONVIVALIAL !





